



# Assemblée générale

Soixante-deuxième session

**31<sup>e</sup>** séance plénière

Mardi 23 octobre 2007, à 10 heures  
New York

*Documents officiels*

*Président* : M. Kerim ..... (ex-République yougoslave de Macédoine)

*La séance est ouverte à 10 h 20.*

## Point 53 de l'ordre du jour (*suite*)

### Mise en œuvre et suivi des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement

#### b) Dialogue de haut niveau sur l'application des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement

**Rapports du Secrétaire général** (A/62/190 et A/62/217)

**Note du Secrétaire général** (A/62/271)

**Résumé, établi par le Président du Conseil économique et social, des travaux de la réunion spéciale de haut niveau du Conseil avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (New York, 16 avril 2007)** (A/62/76 et A/62/76/Corr.1)

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va commencer le Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, dialogue convoqué en application de la résolution 61/191 du 20 décembre 2006. Le thème général du dialogue est « Le Consensus de Monterrey : bilan de mise en œuvre et travaux à

prévoir ». Le Dialogue de haut niveau comportera des séances plénières, des séances informelles et six tables rondes interactives multipartites. Un programme détaillé a été distribué aux délégations ce matin.

Je tiens à souhaiter la bienvenue à toutes les délégations à l'occasion de ce Dialogue de haut niveau sur le financement du développement. Ce Dialogue marque le début du processus de suivi intergouvernemental destiné à examiner la mise en œuvre de la Conférence de Monterrey de 2002 et à évaluer les défis qui nous attendent. Au cours des prochains jours, nous tiendrons plusieurs séances plénières et six tables rondes multipartites sur les principaux domaines thématiques du Consensus de Monterrey. J'encourage tous les participants à se livrer à un échange de vues franc, sans exclusive et ouvert avec toutes les parties prenantes. Ainsi, nous pourrions apporter une contribution de fond à la préparation de la Conférence de suivi à Doha.

À cet égard, je souhaite saluer les contributions importantes faites par la société civile et les organisations non gouvernementales lors des auditions d'hier, en particulier s'agissant des sources novatrices de financement du développement et du commerce. Le message général des auditions était clair : nous avons atteint un tournant décisif dans le financement du programme de développement. Malgré les promesses faites, les progrès ont été plus lents que prévus. Si nous avons enregistré certains succès, de nombreux objectifs

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



de financement du développement établis en 2002 n'ont pas encore été atteints.

À Monterrey, les pays en développement ont reconnu leur responsabilité première dans leur propre développement. Ils se sont engagés à mettre en place des politiques budgétaires, économiques et sociales saines à cette fin. En contrepartie, les donateurs ont accepté de les soutenir au moyen d'une aide accrue et de meilleure qualité, d'un allègement de la dette et de conditions commerciales plus équitables et de leur accorder plus de poids dans le système international. Le Consensus établit les responsabilités mutuelles des pays développés et en développement. Je souhaite présenter brièvement les progrès accomplis dans chacun des six domaines.

Dans le domaine de la mobilisation des ressources intérieures, la gestion macroéconomique et budgétaire s'est améliorée dans la plupart des pays en développement, générant ainsi une épargne et des investissements plus élevés. Toutefois, malgré l'augmentation des dépenses sociales, la pauvreté continue de croître, surtout en Afrique.

S'agissant des flux de capitaux privés, une douzaine de pays à croissance rapide et riches en ressources représentent quelque 70 % de l'augmentation des flux de capitaux privés vers les pays en développement. Il faut faire davantage pour encourager les investissements dans les pays à faible revenu.

Dans le domaine du commerce international, il reste des difficultés importantes pour conclure le cycle de Doha de négociations commerciales multilatérales. Alors que le commerce international a crû, de nouvelles formes de protectionnisme ont vu le jour. Tous les pays impliqués dans le cycle de Doha doivent s'employer à établir un système commercial multilatéral ouvert, non discriminatoire et équitable.

Il faut saluer le fait que presque deux tiers des pays donateurs ont atteint les objectifs de 2006 visant à porter l'aide publique au développement (APD) aux niveaux qu'ils avaient fixés à Monterrey. Néanmoins, en 2006, l'aide au développement issue des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques a diminué de 5 %. L'aide à l'Afrique subsaharienne, hors allègement de la dette, reste stable. Sur la base des tendances actuelles, l'APD pour la période 2006-2010 manquera l'objectif. L'amélioration de l'efficacité de l'aide et l'exploration de sources novatrices de financement du développement restent des priorités.

L'initiative d'allègement de la dette multilatérale a libéré des ressources essentielles pour l'investissement dans les services publics. Toutefois, mettre tous les pays à faible revenu sur le chemin de la viabilité de la dette et de la réduction de la pauvreté reste un enjeu fondamental.

Enfin, la gouvernance mondiale et l'architecture financière internationale doivent mieux répondre aux changements importants de l'économie mondiale, en particulier s'agissant des déséquilibres mondiaux et de la transparence du marché. Donner davantage voix au chapitre aux pays en développement et augmenter leur participation restent une priorité dont dépendent la légitimité et la crédibilité de certaines institutions.

Depuis son adoption en 2002, le Consensus de Monterrey est resté au cœur du débat sur le développement au sein de l'ONU. En 2005, il a été réaffirmé par les dirigeants à l'occasion du Sommet mondial. Au cours de cette même année, à Gleneagles, les dirigeants du Groupe des Huit (G-8) sont convenus de faire progresser le commerce et de fournir une aide supplémentaire de 50 milliards de dollars américains, dont 25 milliards en faveur de l'Afrique, d'ici 2010. Ils ont fixé de nouveaux objectifs pour l'accès généralisé au traitement contre le sida, à la gratuité de l'éducation de base et aux soins de santé. À Heiligendamm, en 2007, les dirigeants du G-8 se sont de nouveau engagés à augmenter l'aide au développement et ont annoncé l'octroi de 60 milliards de dollars américains supplémentaires pour la lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose.

Si les engagements existants de financement du développement sont mis en œuvre, ils suffiront à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), même en Afrique. Mais chaque partie au partenariat doit respecter ses engagements. Tel est l'esprit du Consensus de Monterrey. Alors que les pays en développement adoptent des stratégies nationales globales, les donateurs doivent tenir leurs engagements de fournir une aide supplémentaire pour leur permettre de réussir. Si on leur laisse libre cours, la mauvaise gouvernance et la corruption mettront à mal les efforts visant à disposer sur la durée de finances prévisibles. Toutefois, l'absence de progrès ne doit pas servir d'excuse pour fixer des conditions supplémentaires ou retarder l'augmentation de l'APD.

Les pays en développement doivent élaborer des plans d'investissement à long terme crédibles, renforcer la bonne gouvernance et continuer à lutter contre la

corruption pour encourager une croissance économique durable et un environnement propice aux affaires. Pour préserver la crédibilité de leurs engagements, les donateurs doivent accélérer leurs programmes d'augmentation de l'aide et publier des échéanciers par pays indiquant les modalités de cette augmentation pour que les gouvernements partenaires puissent ainsi préparer les cadres macroéconomiques sous-jacents.

Le temps commence à manquer pour réaliser les investissements pratiques nécessaires. Il convient maintenant de mettre clairement l'accent sur la mise en œuvre. Les promesses doivent être rapidement traduites en des plans concrets prévoyant un accompagnement systématique par toutes les parties. Les pays en développement doivent savoir quand des ressources complémentaires arriveront afin qu'ils puissent commencer à faire des prévisions.

L'adoption du Consensus historique sur le financement du développement a jeté les bases d'un partenariat mondial pour que la communauté internationale atteigne les objectifs du Millénaire pour le développement. C'est dans ce cadre que l'examen de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey se tiendra à Doha l'an prochain. Le succès à Doha dépendra fortement du consensus que nous dégagerons pendant les consultations menées lors de cette soixante-deuxième session de l'Assemblée générale.

Nous pouvons préparer le terrain politique au cours des prochains jours. Nous devons évaluer les progrès accomplis jusqu'à présent et les enjeux à venir, y compris le soutien qu'il faudra apporter aux pays en développement pour atténuer les effets des changements climatiques et s'y adapter. Nous avons certes à faire face à des difficultés importantes, mais nous devons être encouragés par les progrès réalisés jusqu'à présent.

Au cours des 40 dernières années, l'espérance de vie dans les pays en développement a crû d'un quart. Au cours des 30 dernières années, l'analphabétisme a diminué de moitié.

Au cours des 20 dernières années, 400 millions de personnes sont sorties de la pauvreté absolue. La variole a été éradiquée, et bientôt la polio le sera peut-être aussi. La dette de plus de 20 pays, s'élevant au total à plus de 81 milliards de dollars, a été entièrement annulée, ce qui a permis à certains pays de fournir gratuitement des soins de santé et de construire de salles de classe. La Facilité internationale de financement pour la vaccination dotée de 4 milliards de

dollars a été créée pour contribuer à sauver la vie de cinq autres millions d'enfants au cours des 10 prochaines années.

Au premier débat thématique de l'Assemblée générale sur les partenariats en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui s'est tenu en novembre 2006, la Banque islamique de développement a annoncé un nouveau financement de 10 milliards de dollars pour les OMD. En 2007, les Émirats arabes unis ont annoncé un financement de 10 milliards de dollars pour améliorer l'accès à l'éducation et sa qualité dans le monde musulman. Récemment, un partenariat international pour la santé entre des bailleurs de fonds, des pays en développement et des institutions de l'ONU a été mis en place.

Certains pays africains sont en train de démontrer qu'il est possible d'atteindre progressivement les objectifs du Millénaire pour le développement si la détermination du gouvernement et l'application de bonnes politiques sont associées à un appui financier et technique adéquat de la communauté internationale. Il est manifestement possible de réaliser des progrès. Nous devons avant tout faire preuve de volonté politique. Des millions de vies sont en jeu.

Outre le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement, le Consensus de Monterrey a contribué à renforcer notre détermination commune et à mobiliser et combiner les énergies de l'ONU, d'autres institutions, de groupes confessionnels, d'organisations non gouvernementales, de la société civile et du secteur privé. Si ce partenariat, qui est le partenariat contre la pauvreté le plus important de l'histoire, ne suffit pas à faire changer les choses, de nombreux pays en développement et de nombreux militants de par le monde perdront tout espoir. La confiance mondiale sera irrémédiablement minée.

Pour éviter cela, pour susciter davantage de confiance et renouveler la foi dans le système multilatéral, il est essentiel que nous tenions nos promesses et nos engagements. Ce faisant, nous devons dépasser la division simpliste du monde entre le Nord et le Sud, qui correspond davantage au passé qu'au monde d'aujourd'hui. Nous vivons à une époque bien plus complexe et intégrée au niveau mondial, avec de nouvelles puissances économiques émergentes et de nouveaux bailleurs de fonds, ainsi que des philanthropes privés dans toutes les régions du monde.

Il incombe aux dirigeants de tous ces groupes et parties prenantes de montrer la voie et de mener une

action concertée. Sinon, d'ici 2015, encore plus de personnes vivront dans la pauvreté. Des millions de personnes ne verront se réaliser dans leur vie aucune des promesses essentielles liées aux objectifs du Millénaire pour le développement.

Pour terminer, je voudrais remercier tous les États Membres représentés ici, en particulier les pays qui sont représentés à un haut niveau à cette séance importante. J'avais espéré et souhaité que les institutions internationales pertinentes seraient représentées au plus haut niveau, en raison de la grande importance que revêt cette question du financement du développement.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon.

**Le Secrétaire général** (*parle en anglais*) : Je m'associe au Président de l'Assemblée générale pour souhaiter la bienvenue à tous les participants à ce Dialogue de haut niveau.

La Conférence internationale sur le financement du développement, qui a eu lieu il y a cinq ans à Monterrey, a marqué un tournant dans notre quête de progrès économiques et sociaux. À cette Conférence, les pays tant développés qu'en développement se sont réunis sous les auspices de l'ONU pour élaborer un nouveau partenariat audacieux pour le développement, et ils ont exprimé clairement leur détermination de mettre fin à la pauvreté une fois pour toutes.

Aux termes du Consensus de Monterrey, les pays en développement ont assumé la responsabilité principale de leur développement et de la mobilisation des ressources au niveau national. Pour leur part, les pays développés ont convenu de fournir une aide et de promouvoir un environnement international propice au développement.

Le Consensus était un accord historique. Il réaffirmait que les personnes pauvres ou en proie à de grandes difficultés économiques devaient être encouragées à participer au processus de développement. Il affirmait l'importance d'augmenter considérablement et de façon prévisible l'aide publique au développement pour atteindre les objectifs de développement, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement.

Alors que nous sommes déjà à mi-parcours des efforts mondiaux déployés pour atteindre ces objectifs d'ici à 2015, le bilan est inégal. Certaines régions, en particulier en Afrique subsaharienne, ne sont

manifestement pas sur la bonne voie. Ce constat devrait préoccuper chacun d'entre nous. Après tout, la réalisation des objectifs est essentielle non seulement pour permettre à des millions de personnes de par le monde de vivre mieux, en meilleure santé et plus dignement, mais aussi pour assurer la paix et la sécurité à l'échelle mondiale.

Aujourd'hui plus que jamais, la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et, en fait, de toutes les cibles de développement approuvées à l'échelle internationale dépend essentiellement de la teneur, de la vitalité et de la crédibilité de notre partenariat mondial. Nous savons que nous pouvons atteindre les objectifs, mais nous pouvons le faire uniquement si nous en partageons la responsabilité et si nous remplissons nos engagements.

Jusqu'à présent, les progrès enregistrés au titre du Consensus de Monterrey sont mitigés. De nombreux pays en développement, notamment de nombreux pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, ont affiché une croissance économique plus forte. Après 2002, les niveaux de l'aide publique au développement, y compris les nouveaux engagements, ont augmenté, mais sont de nouveau en baisse depuis l'année dernière. Fait plus important, les augmentations soutenues nécessaires pour atteindre les cibles convenues il y a des décennies et réaffirmées en 2002 et 2005 ne se sont pas produites. Il est essentiel de combler ce déficit de financement si nous voulons atténuer l'extrême pauvreté, lutter contre les maladies et atteindre les autres cibles de développement. L'enjeu est même plus important à présent, compte tenu de la nécessité d'atténuer les changements climatiques et de s'y adapter, tout en nous efforçant de réduire les énormes disparités économiques, qui ne cessent de croître.

Tout cela ne sera possible que si les bailleurs de fonds réalisent leurs objectifs en matière d'aide publique au développement et y consacrent une part plus importante de leurs budgets nationaux. Parallèlement, davantage d'efforts doivent être déployés pour améliorer l'efficacité de l'aide. Il convient par ailleurs de satisfaire aux besoins de financement supplémentaires pour mener à bien les activités liées aux changements climatiques.

Des mesures importantes concernant l'allègement de la dette ont été prises. Cependant, là encore, les besoins sont bien plus grands. Nous devons en priorité aider tous les pays à faible revenu à rembourser la dette, et nous devons prendre des mesures immédiates

pour accroître le poids et la participation des pays en développement au sein des mécanismes de décision internationaux, en particulier des institutions financières internationales. Cela est essentiel pour assurer la légitimité, la crédibilité et, en fin de compte, l'efficacité de ces institutions.

Au niveau national, la mise en œuvre comporte ses propres difficultés. Dans de nombreux cas, une gestion macroéconomique prudente et l'augmentation des dépenses sociales n'ont pas produit les résultats requis pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Les stratégies nationales de développement doivent donner la priorité aux politiques macroéconomiques et autres qui favorisent une croissance économique durable et la création d'emplois décents.

Au cours des dernières décennies, les flux nets de capitaux internationaux se sont en réalité détournés de la plupart des pays en développement. Il faut faire bien davantage pour accroître le volume et la stabilité des flux de capitaux en faveur des pays à faible revenu et augmenter leur incidence sur le développement.

Il est également nécessaire d'assurer une coordination multilatérale plus inclusive des politiques macroéconomiques. Cette mesure est particulièrement urgente en raison des grands déséquilibres mondiaux, de l'instabilité des flux de capitaux internationaux et des menaces au développement durable que représentent les turbulences financières.

Il reste d'importants problèmes à résoudre pour mener à bien le volet développement des négociations commerciales de Doha. Le principal souci des négociateurs devrait être de conclure rapidement les pourparlers, en veillant à ce qu'ils aient des incidences positives et équitables sur le développement. L'aide au commerce devrait être concrétisée.

La Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, qui se tiendra à Doha l'année prochaine, est l'occasion idéale pour tous les acteurs de préserver les acquis et de faire des progrès décisifs. Elle offre l'occasion de renforcer la solidarité et le partenariat entre pays riches et pays pauvres formé il y a cinq ans à Monterrey.

Commençons ici, dans le cadre de ce Dialogue de haut niveau, à ranimer l'esprit de Monterrey. Renouvelons notre engagement de libérer nos semblables des conditions abjectes et déshumanisantes

dans lesquelles la pauvreté et les inégalités les maintiennent. En faisant dès à présent un effort puissant et prolongé, nous pouvons éviter l'échec et réussir collectivement à créer un monde meilleur, plus pacifique et plus prospère pour tous.

J'invite instamment la communauté internationale à faire tout son possible pour tenir les engagements pris à Monterrey afin que tous les pays et tous les individus en bénéficient, surtout les plus démunis. J'espère que de nouvelles idées germeront sur les mesures qui pourraient être prises à Doha dans le but de réaliser pleinement le partenariat mondial pour le développement. Je suis impatient d'examiner des solutions appropriées pour renforcer la mise en œuvre de ce processus.

Je souhaite aux participants tout le succès possible dans leurs délibérations.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Dalius Čekuolis, Président du Conseil économique et social.

**M. Čekuolis** (Président du Conseil économique et social) : C'est pour moi un plaisir et un honneur de participer au troisième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement. Comme le Président de l'Assemblée générale et le Secrétaire général viennent de le souligner, nous nous réunissons à un moment charnière. La moitié du délai fixé pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement s'est écoulée et nous allons commencer à préparer une grande conférence d'examen du financement du développement qui aura lieu durant le deuxième semestre de 2008 à Doha. Le présent Dialogue sera une occasion précieuse d'user pleinement du pouvoir qu'a l'ONU de rassembler et des capacités de tous ses partenaires pour faire avancer le programme de l'ONU en matière de développement.

Je suis heureux de dire que le Conseil économique et social a beaucoup fait ces deux dernières années pour revitaliser ses fonctions et donner un nouvel élan à sa mission de promotion du développement socioéconomique. Le Conseil a désormais trois grands forums qui concourent au processus de suivi de Monterrey : la réunion que tient tous les ans au printemps le Conseil avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement; l'Examen ministériel

annuel; et le Forum pour la coopération en matière de développement.

La réunion du printemps dernier est venue nous rappeler que nos efforts doivent être étayés par l'engagement continu de tous à former un partenariat mondial pour le développement. Dans le Consensus de Monterrey, les chefs d'État et de gouvernement ont encouragé l'ONU et les principaux acteurs institutionnels à axer la réunion du printemps sur les questions de cohérence, de coordination et de coopération. Le Conseil a également souligné l'importance de la réunion dans sa dernière résolution sur le financement du développement (résolution 2007/30 du Conseil économique et social), dans laquelle il appelle à prendre des mesures pour en augmenter l'impact dans le processus de suivi. En suivant les suggestions du Conseil, comme celles d'axer la réunion sur des questions précises et d'achever les préparatifs bien à l'avance, ou aidera à faire en sorte que l'événement de l'année prochaine soit une étape importante sur la route de Doha.

Au Sommet mondial de 2005, les dirigeants du monde entier ont chargé le Conseil économique et social de jouer un rôle plus important dans la coordination de la mise en œuvre du programme de l'ONU pour le développement, en organisant tous les ans un examen ministériel et tous les deux ans un forum pour la coopération en matière de développement.

L'examen ministériel annuel renforce le rôle du Conseil en tant qu'organe central de coordination pour l'ensemble du système des Nations Unies dans les domaines économique et social et les domaines connexes. Les États Membres ont accueilli le premier examen comme un forum important pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, qui découlent de conférences et de sommets des Nations Unies tenus depuis les années 90 aux niveaux mondial, régional et national. Il était particulièrement encourageant et instructif d'écouter les exposés présentés volontairement par plusieurs États Membres sur les progrès qu'ils ont faits dans l'application de leurs stratégies nationales de développement pour atteindre les objectifs de développement convenus sur le plan international et les OMD d'ici à 2015. Les futurs examens ministériels annuels devraient déboucher sur des recommandations au sujet des mesures concrètes qui permettront de vaincre les obstacles et les difficultés dans la réalisation de ces objectifs.

La création officielle du Forum pour la coopération en matière de développement a rassemblé un groupe impressionnant de partenaires de développement pour qu'ils engagent un dialogue sur le renforcement de la coopération internationale dans ce domaine. Ce fut un pas décisif dans la mise en œuvre du partenariat mondial pour le développement et la preuve que les gouvernements sont résolus à rendre plus cohérente et plus efficace la coopération internationale en matière de développement. Cela a aussi servi à rappeler que tous les acteurs – gouvernements, organisations du système des Nations Unies, société civile, parlements, secteur privé et milieu universitaire – , doivent être responsables les uns vis-à-vis des autres.

Je suis convaincu que ces deux nouvelles fonctions clefs du Conseil économique et social, se conjuguant avec sa réunion annuelle chaque printemps, faciliteront le dialogue et le consensus sur le financement du développement parmi un vaste ensemble de parties.

Le Consensus de Monterrey a défini les mesures d'ensemble à prendre aux niveaux national et international pour atteindre les objectifs de développement convenus sur le plan international. Nous ne pourrons les mener à bien que si nous œuvrons ensemble et faisons pleinement usage de tous les forums et mécanismes existants.

Je suis certain que je parle pour tous les pays membres du Conseil économique et social quand je promets que, pour notre part, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour progresser dans la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et garantir le succès de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, qui se tiendra à Doha, au Qatar, au second semestre de 2008.

**Le Président :** Je voudrais maintenant aborder certaines questions d'organisation relatives à la tenue de ces réunions. Comme il est indiqué dans la lettre que j'ai adressée aux États Membres le 19 octobre 2007 concernant la liste des orateurs, j'aimerais proposer de clore la liste des orateurs à 13 heures aujourd'hui. Puis-je considérer que l'Assemblée approuve cette proposition?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président :** En ce qui concerne la longueur des déclarations, comme indiqué dans la note du Secrétaire général (A/62/271), les orateurs sont encouragés à limiter leur intervention à cinq minutes, ce qui n'exclut

pas que les textes des déclarations puissent être distribués sous une forme plus détaillée. Compte tenu du nombre important de délégations déjà inscrites sur la liste des intervenants, une centaine jusqu'ici, je sollicite la coopération des orateurs à cet égard.

Pour aider les orateurs à gérer leur temps de parole, un dispositif lumineux a été installé sur le pupitre, qui fonctionne comme suit : une lumière verte s'allumera au début de la déclaration; une lumière orange s'allumera 30 secondes avant la fin des cinq minutes; et une lumière rouge s'allumera à l'expiration des cinq minutes.

Les Membres se souviendront que, dans la note du Secrétaire général, il était indiqué que le Président de la Banque mondiale, le Directeur général du Fonds monétaire international, le Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce, le Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement seraient invités à faire des déclarations. Je voudrais informer les membres que ces organisations seront désormais représentées par les personnes suivantes : le Vice-Président de la Banque mondiale, le Directeur général adjoint du Fonds monétaire international, la Directrice générale adjointe de l'Organisation mondiale du commerce, le Représentant spécial de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement au siège de l'Organisation des Nations Unies, et l'Administrateur associé du Programme des Nations Unies pour le développement.

S'il n'y a pas d'objection et sans créer de précédent, puis-je considérer que l'Assemblée générale convient d'entendre les déclarations de ces représentants?

*Il en est ainsi décidé.*

Je donne maintenant la parole à M. Danny Leipziger, Vice-Président et Chef du Réseau réduction de la pauvreté et gestion économique de la Banque mondiale.

**M. Leipziger** (Banque mondiale) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un honneur et un privilège d'être ici et de pouvoir m'adresser à l'Assemblée aujourd'hui. M. Zoellick, le Président de la Banque mondiale, m'a demandé d'assurer l'Assemblée de son ferme attachement au programme de développement issu du Consensus du Monterrey. Dans sa déclaration inaugurale à la séance annuelle, prononcée hier à

Washington, il a présenté un programme ambitieux établi par le groupe de la Banque mondiale, fondé sur la notion de mondialisation durable et sans exclusive qui atteindrait tous ceux qui se trouvent dans la pauvreté, y compris les femmes.

La Conférence internationale sur le financement du développement qui s'est tenue en 2002 à Monterrey au Mexique a fixé un cadre de responsabilités partagées, prévoyant des initiatives des pays donateurs et partenaires fondées sur le modèle du développement impulsé par les pays.

Cinq ans plus tard, et alors que l'on aborde la dernière étape du cycle des objectifs du Millénaire pour le développement, je félicite l'ONU des efforts qu'elle ne cesse d'accomplir pour dresser le bilan de cet important partenariat. Je voudrais, dans mes observations, me concentrer sur trois domaines clefs dans lesquels la Banque a été active : l'allègement de la dette; l'intensification de l'aide sur le modèle du développement impulsé par les pays; et la réforme du système commercial.

S'agissant de l'allègement de la dette, les donateurs ont, dans une grande mesure, tenu leurs promesses. La plupart des institutions financières multilatérales et autres ont procédé à un allègement de la dette conformément aux engagements contractés dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale. Ainsi, 32 pays ont bénéficié d'un allègement pour un montant total de 90 milliards de dollars en 2006, l'Association internationale de développement (IDA), notre guichet d'aide libérale, étant la principale source de financement.

Il convient de noter, toutefois, que la viabilité de la dette n'est pas garantie par l'annulation des dettes passées. Elle exige non seulement de la prudence dans les emprunts à venir, mais aussi un accès aux exportations et une diversification de ces dernières; la croissance et la capacité à résister aux turbulences économiques sont aussi des facteurs indispensables. Un endettement élevé est plus probablement le symptôme d'une faiblesse des politiques et des institutions et d'une mauvaise gouvernance que la cause d'une faible croissance. C'est pourquoi nous travaillons, en collaboration avec le Fonds monétaire international, au cadre de viabilité de l'endettement dans les pays à faible revenu. Nous avons demandé une harmonisation entre les créanciers et tous les donateurs en matière de prêts et d'emprunts responsables.

Il est encore plus important de renforcer la capacité des débiteurs à gérer leur propre dette, à générer les ressources financières nécessaires au développement et à éviter les difficultés de remboursement. Dans ce contexte, nous sommes résolus à faire le diagnostic des faiblesses des systèmes et à établir des stratégies de gestion de la dette.

En ce qui concerne les efforts des pays en développement pour gérer les flux de l'aide, il importe de noter que les pays en développement ont accompli d'importants progrès dans l'établissement de stratégies nationales et dans l'amélioration de leur cadre politique afin qu'il soit plus propice à la croissance. Ils se sont dotés de meilleures stratégies de réduction de la pauvreté et ont amélioré les liens entre ces dernières et leurs processus nationaux. Ils ont renforcé leur cadre institutionnel pour la gestion des finances publiques, l'administration publique et la gouvernance. La qualité de leurs politiques macroéconomiques et de leurs politiques de croissance s'est également améliorée, comme le démontrent les derniers chiffres de la croissance. Ces améliorations substantielles ont ouvert d'importantes perspectives pour de nombreux pays, y compris des États vulnérables.

Cependant, les pays donateurs sont encore loin de s'acquitter de leurs engagements d'améliorer la qualité et la quantité de l'aide. L'aide publique au développement a augmenté, mais la plus grande partie de l'accroissement enregistré depuis 2004 est dû à l'allègement de la dette. En réalité, l'aide publique au développement fournie par les pays du Comité d'aide au développement a chuté de 5,3 % en termes réels en 2006 et l'on s'attend malheureusement à une nouvelle diminution en 2007.

Les résultats des efforts visant à améliorer la qualité de l'aide sont également mitigés.

Le lien entre les performances d'un pays et l'aide qu'il reçoit était un élément clef du Consensus de Monterrey. Si, en moyenne, l'aide octroyée aux pays qui ont de meilleurs résultats a augmenté depuis 2000, cette tendance est loin d'être uniforme et certains des meilleurs élèves ont en fait vu diminuer l'aide qui leur était accordée.

En bref, il existe de nombreuses possibilités d'intensifier l'aide, et les donateurs doivent faire preuve d'une claire détermination à s'acquitter plus promptement de leurs engagements. Dans ce contexte, il sera crucial de se mobiliser fortement pour la quinzième reconstitution des ressources de l'IDA – IDA15 – et

c'est pourquoi le groupe de la Banque mondiale a décidé de montrer l'exemple en s'efforçant de contribuer à l'IDA15 à hauteur de 3,5 milliards de dollars sur ses propres ressources.

Je voudrais maintenant en venir au système commercial mondial, mon troisième thème. Le système commercial mondial doit être favorable au développement. Sur ce plan, faire aboutir le Cycle de Doha demeure un objectif central. Nous estimons qu'il est possible de l'atteindre. Il existe un ensemble de points à négocier qui pourraient amener de grands avantages à toutes les parties prenantes mais, à moins que les protagonistes fassent montre de souplesse dans leurs exigences, cet objectif ne sera pas atteint dans un avenir proche. Les pays industrialisés ont la responsabilité particulière de montrer la voie dans ce processus, et il ne faudrait pas sous-estimer le coût d'un échec.

Quelle que soit l'issue des négociations du Cycle de Doha, augmenter substantiellement ce que l'on appelle l'aide au commerce, afin d'aider les pays pauvres à tirer parti des marchés mondiaux pour encourager la croissance et réduire la pauvreté, devrait demeurer prioritaire.

Je voudrais pour terminer identifier trois autres domaines d'intervention qui peuvent contribuer à encourager la mise en œuvre du Consensus de Monterrey.

Tout d'abord, il nous faut, ensemble, tenter de recenser des sources novatrices de financement du développement, en faisant plus largement appel au secteur privé et à d'autres formes d'aide au développement. Il existe beaucoup de possibilités de collaboration avec les nouveaux donateurs, les fondations privées et autres, et ceux-ci ont aussi beaucoup à nous apprendre.

En deuxième lieu, nous devons accroître le soutien accordé à la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté et mettre en place des cadres solides pour obtenir des ressources et des résultats, cadres permettant aux donateurs de se coordonner pour appuyer des stratégies de croissance viables impulsées par les pays. Des initiatives telles que les partenariats pour les résultats et les ressources peuvent contribuer à ces efforts.

En troisième lieu, il nous faut axer davantage le développement sur les biens publics mondiaux et régionaux, afin que les ressources supplémentaires



servent les stratégies de croissance nationale et de développement, pour réduire la pauvreté et avoir un impact fort sur le développement. Dans ce sens, je voudrais me faire l'écho du Secrétaire général et répéter que le temps presse et qu'il faut en faire plus.

Une fois encore, je voudrais confirmer l'attachement de la Banque mondiale à la mise en œuvre du Consensus de Monterrey.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Murilo Portugal, Directeur général adjoint du Fonds monétaire international.

**M. Portugal** (Fonds monétaire international) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un plaisir que de pouvoir prendre la parole à cette séance sur la question extrêmement importante du financement du développement. Le Fonds monétaire international (FMI) est un partenaire engagé aux côtés de la communauté internationale dans les efforts qu'elle déploie pour aider les pays en développement à réduire la pauvreté et à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Nous accordons la priorité absolue à une véritable coopération avec la communauté des donateurs, et des rencontres comme celle-ci sont essentielles pour la promouvoir.

Je voudrais faire part à l'Assemblée générale de notre analyse des dernières tendances en matière de financement du développement. Je parlerai également de la manière dont le FMI renforce son appui aux pays en développement.

Je voudrais pour commencer parler des perspectives économiques du monde en développement. De nombreux pays en développement ont amélioré notablement leurs résultats macroéconomiques au cours de ces dernières années. La croissance positive du monde en développement est une tendance largement partagée, qui se fait sentir dans toutes les grandes régions. L'Afrique subsaharienne en particulier, connaît le taux de croissance le plus élevé et le taux d'inflation de plus bas depuis 30 ans. Dans l'Asie en développement, la croissance devrait atteindre près de 10 % cette année.

Les pays en développement ont fort bien survécu aux récentes turbulences financières. Ce phénomène a été surtout ressenti dans les pays industriels. Certaines économies émergentes mieux intégrées dans les marchés financiers, ou extrêmement vulnérables aux situations externes, ont ressenti des effets atténués de

ces turbulences, mais leur impact a été moins important que lors des épisodes précédents de même nature.

Dans l'ensemble, les perspectives offertes aux pays en développement sont favorables, même si les risques sont de toute évidence accrus. Notre perspective positive découle en grande partie du fait que les pays en développement sont maintenant dans une meilleure position qu'il y a une décennie, ayant récolté les fruits des réformes économiques et amélioré leurs politiques macroéconomiques. Les gouvernements ont renforcé leur gestion des finances publiques et leur administration fiscale; les régimes d'échanges commerciaux sont plus ouverts; et ils sont en train de rendre le climat plus propice aux investissements. On accorde plus d'attention que jamais à la nécessité de lutter contre la mauvaise gouvernance et la corruption. De nombreux pays en développement poursuivent des politiques macroéconomiques viables. Les taux d'inflation à deux chiffres, voire trois, que l'on a connus pendant les années 80 et 90 semblent faire partie du passé, et le taux moyen d'inflation a diminué de près de moitié depuis 1999 pour atteindre en moyenne 5,5 % l'année dernière. En outre, de nombreux pays ont été en mesure de constituer des réserves en devises considérables, et sont mieux préparés à faire face à des chocs imprévus.

L'impact de ces évolutions sur l'élimination de la pauvreté nous donne également des raisons d'être optimistes. Le Rapport de suivi mondial 2007, que nous établissons conjointement avec la Banque mondiale, indique que des progrès ont été réalisés dans toutes les régions dans les efforts pour éliminer la pauvreté. L'Asie du Sud et de l'Est et l'Amérique latine semblent être en voie d'atteindre l'objectif du Millénaire pour le développement d'ici à 2015 dans le domaine des revenus, alors que les pays émergents d'Europe, d'Asie centrale, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord ont dans une large mesure éliminé l'extrême pauvreté. La situation est toutefois différente en Afrique subsaharienne, où hélas seuls une poignée de pays sont en mesure d'atteindre cet objectif en matière de revenu, malgré les progrès considérables qu'eux aussi ont réalisés. Bien sûr, ces moyennes peuvent masquer des différences de performance et des vulnérabilités de pays à pays; il est donc important que la communauté internationale reste vigilante dans toutes les régions.

Même s'il est juste de dire que de nombreux pays en développement ont amélioré leurs politiques macroéconomique et sociale, s'acquittant ainsi de leur

part des accords conclus à Monterrey il y a cinq ans, il est de toute évidence essentiel que la communauté des donateurs respecte plus scrupuleusement les engagements qu'elle y a pris, ainsi qu'à Gleneagles en 2005. Les pays en développement ont besoin d'une assistance financière accrue. L'aide publique au développement s'est accrue en termes réels pendant la dernière décennie, mais une grande partie de cette augmentation reflète des opérations d'allègement de la dette exceptionnelles. Le montant total de l'APD a en fait baissé en termes réels l'année dernière par rapport à 2005. Il en résulte que pour respecter l'engagement pris à Gleneagles de doubler l'aide à l'Afrique d'ici à 2010, il faudra procéder à une accélération très rapide des décaissements d'aide, très supérieure à ce qu'envisagent actuellement les pays du G-7.

Un certain nombre de signes positifs apparaissent car plusieurs pays donateurs déploient des efforts pour augmenter leur budget d'aide. Je me félicite, à cet égard, de l'engagement pris récemment par l'Union européenne d'atteindre l'objectif global de 0,7 % du revenu national brut d'ici à 2015. En outre, la communauté des donateurs est plus consciente de la nécessité d'améliorer la qualité de l'aide et de concrétiser les objectifs de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, qui a été adoptée en 2005.

Le Fonds se félicite de l'apparition de divers acteurs dans la communauté des donateurs, notamment de donateurs bilatéraux n'appartenant pas au Comité d'aide au développement, de fonds mondiaux et de fondations privées. Les donateurs n'appartenant pas au Comité d'aide au développement peuvent faire une grande différence dans les efforts de développement, car leur expérience leur permet d'y apporter une perspective nouvelle. Les fonds mondiaux et les fondations privées ont accès à des sources de financement non traditionnelles et jouent un rôle de plus en plus important. Trois pour cent de l'aide publique au développement passent actuellement par ces fonds mondiaux, et on évalue les donations des fondations privées à un chiffre compris entre 10 et 25 milliards de dollars par an. Les expériences initiales faites avec des mécanismes de financement novateurs, comme la Facilité internationale de financement pour la vaccination et la taxe sur les billets d'avion, sont positives.

Cette augmentation du nombre et de la variété des donateurs souligne combien il est important de coordonner efficacement les donateurs pour veiller à ce que ces aides soient harmonisées et en phase avec les

priorités des pays. Il est également important de renforcer la prévisibilité de l'aide et, dans la mesure où les pays sont capables de prévoir le calendrier et le volume des flux d'aide, ils pourront augmenter au maximum leur impact sur le développement et limiter autant que possible ou éliminer toute conséquence macroéconomique non recherchée.

Permettez-moi de dire quelques mots sur le rôle que joue le FMI pour aider les pays à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Nous avons examiné attentivement les conseils que nous prodiguons en matière de politiques macroéconomique et fiscale aux pays à faible revenu pour leur permettre de faire un meilleur usage de l'augmentation des flux d'aide. Je tiens à mettre en relief les quatre conclusions principales de cet examen.

Premièrement, le Fonds doit continuer à aider les pays à instaurer et à maintenir un environnement macroéconomique sain dans lequel ils pourront faire un usage effectif et judicieux de l'aide. Cela implique la coordination rationnelle de leurs politiques fiscale, monétaire et en matière de taux de change. Les programmes bénéficiant de l'aide du Fonds seront désormais conçus pour appuyer l'utilisation et l'absorption complètes de l'aide et pour permettre une répartition plus égale des dépenses sur la durée afin que les baisses d'aide imprévisibles n'interrompent pas les dépenses de développement.

Deuxièmement, il importe que les pays et leurs partenaires planifient à l'avance. Des cadres à moyen terme relatifs à la dette et aux finances publiques sont essentiels si l'on veut utiliser au maximum les ressources provenant de l'aide; le Fonds s'efforcera, de concert avec les autres donateurs, de renforcer les capacités dont disposent les pays pour développer ces cadres à moyen terme.

Troisièmement, à moyen terme, les pays doivent renforcer les efforts qu'ils déploient pour accroître leurs revenus afin de réduire leur dépendance à l'égard de l'aide fournie. Les politiques essentielles à cet égard consistent notamment à élargir leur assiette fiscale et à améliorer la gestion des recettes. Dans ce domaine également, le Fonds fournit une assistance technique aux pays membres pour renforcer la mobilisation des ressources nationales.

Quatrièmement, pour améliorer l'efficacité des programmes de dépenses financées grâce à l'aide, il faudra renforcer encore les institutions budgétaires, y compris les systèmes de gestion des finances

publiques. Nous avons accru notre assistance technique aux pays à faible revenu pour les aider à réaliser des progrès dans ces domaines. Nous intensifions également nos efforts pour resserrer la collaboration avec les donateurs. À cet égard, je me félicite de l'initiative que le Secrétaire général a prise récemment de créer un Groupe de pilotage pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique. J'ai été heureux de participer à sa première réunion en septembre, et nous espérons apporter une contribution concrète aux travaux de ce Groupe. En collaboration avec le secrétariat du Comité d'aide au développement (CAD), le FMI coordonnera les travaux du groupe thématique sur la prévisibilité de l'aide.

Nous sommes conscients que pour être efficaces dans nos efforts visant à aider les pays à atteindre leurs OMD, le FMI doit rester un partenaire crédible aux yeux de tous ses membres, et notamment les pays en développement. Par conséquent, je suis heureux de pouvoir dire que l'on progresse sur les réformes des quotas et des voix au sein du FMI. Nos membres reconnaissent aujourd'hui pour la plupart que ces réformes doivent mener à une augmentation de la proportion de voix dont disposent les pays en développement pris dans leur ensemble; cela a d'ailleurs été réaffirmé par le Comité monétaire et financier international lors de sa réunion de samedi dernier à Washington.

J'en terminerai en disant qu'il y a selon nous des raisons d'être optimistes quant aux objectifs de réduction de la pauvreté dans les années à venir, grâce aux progrès réalisés par de nombreux pays en développement dans la réforme de leur économie et par les donateurs en termes d'alignement et d'harmonisation de leur aide. Mais à l'évidence, les objectifs ne pourront être atteints sans une hausse significative de l'aide financière des donateurs. C'est pourquoi nous lançons aujourd'hui un appel à la communauté internationale pour qu'elle honore dans les faits sa promesse d'accroître son aide.

**Le Président** (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Sendanyoye-Rugwabiza, Directrice générale adjointe de l'Organisation mondiale du commerce.

**M<sup>me</sup> Sendanyoye-Rugwabiza** (Organisation mondiale du commerce) (*parle en anglais*): Tout d'abord, permettez-moi de réaffirmer combien il est important pour l'Organisation mondiale du commerce

(OMC) et notre Directeur général, M. Pascal Lamy, d'être associés à cette discussion.

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), dans lesquels le processus de Monterrey joue un rôle crucial, enregistrent des progrès notables. Mais certaines régions, notamment l'Afrique, sont indéniablement à la traîne. La vision du Sommet du Millénaire peut encore être réalisée, mais il faut pour cela faire preuve d'une plus grande volonté politique. Nous devons donner suite à Monterrey et réaffirmer notre engagement à œuvrer dans les domaines et pour les objectifs où les progrès se font encore attendre. La Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, qui doit se tenir l'an prochain au Qatar, devrait constituer un jalon décisif dans le processus.

Je voudrais centrer mon propos sur les échanges commerciaux. Je partirai du rapport du Secrétaire général préparé pour notre séance d'aujourd'hui. Le Secrétaire général a raison de souligner que les échanges continuent de s'intensifier et contribuent à réduire la pauvreté dans de nombreuses régions du monde. Malheureusement, nous devons toutefois reconnaître que les possibilités et dividendes qu'ils offrent ne sont pas partagés par tous. L'importance du commerce comme vecteur de croissance est évidente, et une conclusion heureuse du Cycle de négociations de Doha pour le développement est la meilleure chose que l'Organisation mondiale du commerce puisse faire pour appuyer les efforts déployés à l'échelle planétaire en vue de réduire la pauvreté et de favoriser le développement. C'est là que réside la contribution de l'OMC au financement du développement.

Par conséquent, notre défi d'aujourd'hui et des années à venir est de veiller à ce que les nouvelles possibilités qui découleront, il faut l'espérer, du Programme de Doha pour le développement – qu'il s'agisse d'un accès en franchise et hors contingentement aux marchés des pays développés et en développement pour les pays les moins avancés ou de réductions marquées des subventions agricoles dans les pays développés, qu'il s'agisse de coton ou de la suppression des subventions à l'exportation, des règlements régissant les subventions à la pêche ou des nouvelles règles sur la facilitation des échanges – se traduisent en réalités commerciales, à la fois pour les pays les moins avancés et pour de nombreux pays en développement.

Le Secrétaire général a également raison lorsqu'il met en garde contre la pression du protectionnisme.

Aujourd'hui, j'ai le plaisir de pouvoir dire que les négociations ont recommencé à aller de l'avant en juillet dernier, lorsque les groupes de négociation sur les produits agricoles et industriels ont présenté des textes par l'intermédiaire de leurs présidents. Ces documents ont aidé nos membres à prendre conscience de l'importance de ce qui a été accompli ces six dernières années et de ce qui est aujourd'hui sur la table. Ils se sont sans nul doute rendu compte que ce qui reste à faire vaut la peine de consentir à un effort supplémentaire et de donner l'impulsion politique nécessaire.

Nous avons imprimé un nouvel élan à nos travaux, et le défi consiste désormais à accélérer le mouvement dans les jours et semaines qui viennent, de sorte que les compromis requis puissent être trouvés. Cela dit, plus que jamais, l'heure tourne. Il est temps à présent que les dirigeants politiques dépassent les nombreux doutes et problèmes pour se concentrer véritablement sur la situation dans sa globalité. Il faut maintenant prendre la bonne direction, parvenir à des compromis et faire en sorte que les pays prennent conscience de leur intérêt commun à réussir et du coût collectif qu'aurait un échec.

Enfin, je voudrais dire un mot sur l'Initiative d'aide au commerce. Le programme d'aide au commerce de l'OMC n'est pas directement lié aux négociations. Il ne fait toutefois aucun doute que pour nombre de nos membres, en particulier les pays les moins avancés et beaucoup de pays à faible revenu, ce programme revêt une très grande importance en ce qui concerne leur aptitude à accroître la part et le volume de leurs échanges à l'échelle mondiale et à s'intégrer plus efficacement dans le système commercial multilatéral.

Le mois dernier, en coopération avec les banques régionales de développement, la Banque mondiale et de nombreux autres partenaires, y compris les organes des Nations Unies et les organisations du secteur privé, l'OMC a organisé trois rencontres régionales autour de l'Initiative d'aide au commerce, à Lima, Manille et Dar es-Salam. Je pense que ces rencontres nous ont aidés à sensibiliser les acteurs concernés à la nécessité de réinvestir dans la croissance et le programme sur le commerce et à l'impératif, pour la communauté du développement, de se recentrer sur l'ordre du jour de la croissance si nous voulons maintenir notre effort de réduction de la pauvreté.

J'évoquerai maintenant les messages clés qui sont ressortis des trois rencontres. Premièrement, il importe que les ministres du commerce travaillent plus

étroitement avec leurs homologues des finances et du développement, faute de quoi nous ne réussirons pas à mobiliser une aide au commerce plus conséquente et plus efficace. Par ailleurs, il est clair qu'on ne saurait trop insister sur le caractère impératif d'un engagement spécifique et soutenu en faveur d'une croissance alimentée par les échanges comme priorité du développement. En outre, les pays en développement, et en particulier les pays à faible revenu dont le déficit de capacités commerciales est le plus marqué, doivent s'accorder sur les deux ou trois priorités nationales dont ils estiment qu'elles auront l'impact le plus fort sur leur croissance commerciale. Il est également tout à fait clair que le secteur privé a certes un rôle crucial à jouer, mais aussi que les stratégies de l'Initiative d'aide au commerce ne réussiront que si elles s'appuient sur l'expérience et les besoins commerciaux du terrain. Enfin, et surtout, en rapport direct avec le thème de cette séance, on observe que la prévisibilité et l'accessibilité des financements à conditions avantageuses sont vitales.

À présent, la prochaine étape consiste à tirer parti des progrès accomplis et, en conséquence, nous prévoyons de tenir, les 20 et 21 novembre, la première réunion du Conseil général de l'OMC consacrée à un examen global annuel, de façon à pouvoir passer aux aspects opérationnels, notamment en réalisant une évaluation quantitative et qualitative dans un véritable esprit de responsabilité mutuelle quant à notre engagement commun en faveur de la croissance, de la réduction de la pauvreté et du développement.

Votre appui dans ce processus est crucial, à la fois dans vos capitales et dans les processus multilatéraux, pour assurer que le programme de développement de Doha et l'Initiative d'aide au commerce produiront des résultats bénéfiques pour les pays les moins avancés et les pays en développement.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Cheick Sidi Diarra, Représentant spécial de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement au Siège de l'Organisation des Nations Unies.

**M. Diarra** (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement) : C'est un privilège et un grand plaisir pour moi que de prendre la parole aujourd'hui, au nom de M. Supachai Panitchpakdi, Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), dans ce Dialogue de haut niveau sur le financement du

développement. Le texte de la déclaration intégrale de M. Panitchpakdi étant disponible dans cette salle, je voudrais mettre l'accent sur la participation de la CNUCED comme l'un des acteurs principaux du financement du développement et sur l'analyse des enjeux auxquels nous devons faire face pour atteindre les objectifs fixés par le Consensus de Monterrey.

Les six domaines prioritaires identifiés par le Consensus ont fait l'objet d'un travail de recherche et d'analyse actif de la part de la CNUCED et ont conduit à développer des programmes de coopération technique et de formation au consensus. C'est pour la CNUCED un engagement naturel et essentiel. En effet, la CNUCED constitue depuis plus de 40 ans le point de convergence au sein du système des Nations Unies des problématiques liées au commerce et au développement, ainsi qu'à l'investissement et à la finance, toutes des questions au cœur du Consensus de Monterrey.

La douzième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui aura lieu à Accra, au Ghana, du 20 au 25 avril 2008, se penchera sur les opportunités et les enjeux de la mondialisation et ses effets sur le développement. Nous nous attendons tous à ce que le résultat de cette conférence constitue un terrain propice pour la conférence de suivi sur le financement du développement, qui aura lieu à Doha en décembre 2008. Ces deux conférences déterminantes doivent rappeler à tous les acteurs institutionnels et à tous les États Membres l'importance de leur engagement en faveur de la mission de développement de l'Organisation des Nations Unies.

*(l'orateur poursuit en anglais)*

Le Consensus de Monterrey a mis l'accent sur l'importance des conditions internes pour la mobilisation de ressources, aussi bien publiques que privées, permettant de maintenir les investissements productifs à des niveaux adéquats. En effet, la mobilisation des ressources financières nationales est un facteur clef pour l'accélération de la croissance économique, ainsi que pour la réduction de la dépendance vis-à-vis de l'aide publique au développement (APD) et des conditionnalités qui y sont associées, ce qui favorise le contrôle des acteurs nationaux sur le processus de développement.

Il convient de souligner que le développement de secteurs financiers nationaux exige une intervention active de l'État, notamment dans les pays pauvres. Par exemple, la CNUCED a constaté que dans les pays africains l'épargne privée prend rarement la forme

d'avoirs facilement transformables en investissements productifs, principalement en raison de la faiblesse des secteurs financiers. Parvenir à canaliser les ressources vers des investissements productifs est un élément essentiel de la mobilisation des ressources nationales.

Comme le montre le *Rapport sur l'investissement dans le monde 2007* de la CNUCED, les flux d'investissement étranger direct (IED) entrant dans les économies en développement ont atteint l'année dernière le chiffre record de 379 milliards de dollars. Les flux d'IED ont atteint des niveaux sans précédent en Afrique et dans une grande partie de l'Asie. Cependant, sur le total des flux d'IED dirigés vers les pays en développement, la part revenant aux pays les moins avancés (PMA) est restée faible, de l'ordre de 2,5 % en 2006. Dans le même temps, l'IED est resté fortement concentré, les 12 principaux destinataires absorbant 70 % du total des flux dirigés vers les pays en développement.

L'IED reste la première composante des flux financiers externes en direction des pays en développement pris globalement. Mais, dans le cas des PMA, l'aide publique au développement représente une part plus importante des financements extérieurs que l'IED. L'une des difficultés consiste à faire en sorte que l'APD et l'IED se complètent, par exemple dans le cadre des projets d'amélioration des infrastructures. Une autre tendance majeure est l'augmentation continue de l'IED en provenance du Sud, qui représente une source de financement pour le développement de plus en plus importante. De plus, l'activité croissante des fonds souverains des pays du Sud en matière d'IED dans les pays du Nord crée tout un nouvel ensemble de ressources stratégiques pour le financement du développement.

Avec d'autres parties prenantes, la CNUCED est attachée à défendre les principes de la Déclaration du Millénaire et son objectif d'un système financier et commercial multilatéral ouvert, équitable, non discriminatoire et prévisible. La mission de la CNUCED consiste à promouvoir le commerce en tant qu'instrument efficace d'une intégration bénéfique des pays en développement dans le système des échanges internationaux. Ces dernières années, le commerce international a contribué de façon notable à la croissance économique dans les pays en développement et il peut avoir une incidence encore plus forte.

L'émergence de certains pays en développement en tant que locomotives régionales ou mondiales des

échanges et de la croissance, parallèlement à une expansion soutenue du commerce Sud-Sud, façonne ce que l'on appelle aujourd'hui une nouvelle géographie du commerce international. Ces tendances mondiales masquent toutefois de nombreuses disparités au sein des pays et entre les pays, notamment dans les cas des PMA, des pays en développement sans littoral et des petites économies vulnérables, où la pauvreté est endémique et la participation au commerce international est faible.

Les actions prioritaires à mener dans la période à venir consisteront notamment à remédier aux asymétries du système commercial multilatéral, en menant à bien le programme de développement au cours des négociations du cycle de Doha; assurer la cohérence, pour le développement, entre le système commercial multilatéral et la profusion d'accords commerciaux régionaux; et maintenir et amplifier le dynamisme des nouveaux pôles de croissance du Sud.

L'aide publique au développement est un complément essentiel des autres sources de financement du développement et elle répond non seulement à un besoin par rapport au développement, mais aussi à un impératif moral qui ne doit pas nous échapper. Il est décevant de noter qu'en 2006, l'APD fournie par les pays membres du Comité d'aide au développement est tombée, pour la première fois depuis 1997, à 0,30 % du revenu national brut, bien en deçà de l'objectif universellement convenu de 0,7 %.

L'augmentation de la coopération Sud-Sud pour le financement du développement soulève des questions importantes de coordination internationale, mais élargit également les sources d'APD et donne l'occasion aux emprunteurs des pays en développement et aux bénéficiaires de l'aide de tirer profit de paradigmes de développement différents et de conditionnalités moins contraignantes. Afin d'améliorer encore l'architecture financière et l'architecture de l'aide au niveau mondial, les nouveaux acteurs devraient avoir plus de poids dans le processus de décision des institutions financières internationales, ce qui permettrait de rectifier le fait qu'ils sont exclus du système de rééchelonnement de la dette et de préparer le terrain en vue de leur participation active aux instances pertinentes de coopération pour le développement.

Comme l'indique le récent rapport du Secrétaire général à l'Assemblée générale sur la crise de la dette extérieure et le développement, la valeur nominale de la totalité de la dette extérieure des pays en

développement a augmenté en 2006, mais sa part dans leur produit national brut a diminué. Des initiatives d'allègement de la dette et des conditions extérieures favorables ont facilité cette diminution de la dette extérieure souveraine des pays en développement auprès des créanciers publics et privés.

Les études faites par la CNUCED mettent en lumière le fait que la composition de la dette à long terme des pays en développement comprend de plus en plus souvent un emprunt obligataire et une dette publique intérieure car un nombre croissant de pays en développement ont accès aux marchés financiers mondiaux. Cela pose de nouveaux défis aux décideurs des pays en développement, ainsi qu'à la communauté financière internationale, qui doit continuer à mettre au point des mécanismes appropriés en vue d'un rééchelonnement efficace et ordonné des emprunts obligataires.

Une préoccupation continue tient au fait que l'objectif de l'additionnalité de l'allègement de la dette n'a pas été atteint. L'APD en valeur nominale, déduction faite des annulations de dette, reste à des niveaux analogues à ceux du début des années 90, et l'APD en termes réels, déduction faite des annulations de dette, est bien inférieure à ce qu'elle était il y a 10 ans. Il faut absolument réexaminer les modalités et les critères d'admission à l'allègement de la dette de manière à assurer son caractère additionnel et à séparer les futurs allègements de dette en faveur de pays à faible revenu des besoins en APD plus critiques.

Parallèlement, le cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire reste un sujet de préoccupation. En attendant qu'un système plus complet soit mis au point, il est préférable que la viabilité de la dette à des fins de développement soit évaluée au cas par cas.

Enfin, je voudrais évoquer deux aspects de la question importante du système qui, s'ils ne sont pas examinés de manière cohérente, rendront encore plus difficile le financement du développement par les voies que j'ai énoncées plus tôt.

Le premier de ces aspects a trait à la nouvelle situation dans laquelle l'accumulation de réserves et les flux de capitaux nets inversés signifient qu'en fait, les pays en développement prêtent aux économies avancées. Cette accumulation de réserves est considérée par certains observateurs comme la manifestation de politiques mercantilistes, mais les pays concernés ont le sentiment que cette stratégie est mue par la nécessité

de se protéger contre de futures crises financières et monétaires ou de se prémunir contre une éventuelle crise bancaire. Le fait que l'on privilégie ces stratégies par rapport aux mécanismes de protection fournis par les institutions financières internationales est le signe d'éventuelles carences de l'architecture financière internationale.

Entre-temps, à la suite des crises financières de la fin des années 90, plusieurs pays en développement ont estimé que les trains de mesures d'ajustement, proposés par la communauté financière internationale pour sortir de la crise, empiétaient sur leur sphère de gouvernance et manquaient souvent d'efficacité. Ces pays ont adopté depuis des politiques préventives visant à réduire la nécessité d'une opération internationale de sauvetage en cas de crise. Cette démarche est en partie dictée par la perception que les grands pays industrialisés ne sont pas tout à fait résolus à adopter des politiques propres à garantir la stabilité financière mondiale. Cette situation risque de marginaliser des institutions financières internationales essentielles et de déboucher sur l'adoption de politiques qui ne seraient pas optimales. La situation montre combien il importe de parvenir à un système monétaire mondial véritablement coopératif et à une réforme des institutions financières internationales de nature à accroître l'adhésion aux mesures qu'elles prescrivent.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne la parole à M. Ad Melkert, Administrateur associé du Programme des Nations Unies pour le développement.

**M. Melkert** (Programme des Nations Unies pour le développement) (*parle en anglais*) : Nous sommes à mi-parcours de la grande campagne mondiale lancée pour tenter de combler le fossé inacceptable qui sépare les riches des pauvres. La Déclaration du Millénaire et les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sont un symbole mondial de progrès, mais le temps presse.

Nous avons constaté ces cinq dernières années des niveaux de croissance économique sans précédent qui se sont accompagnés d'une diminution de la proportion de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour, tombée d'un tiers de la population en 1990 à environ un cinquième aujourd'hui. Si ces tendances se confirment, cela signifiera que la communauté mondiale pourra atteindre l'objectif cible consistant à réduire la pauvreté extrême de moitié d'ici à 2015.

En même temps, ces chiffres agrégés occultent des réalités extrêmement troublantes. Alors que nous

entamons la deuxième moitié de la campagne, nous voyons trop de pays où les progrès sont inégaux ou où le développement humain est en fait en déclin, en particulier dans les pays en proie à des conflits. La moitié de la population du monde en développement n'a toujours pas accès à des services d'assainissement de base, et quelque 2 milliards de personnes n'ont pas régulièrement accès à des services énergétiques fiables. Plus d'un demi-million de femmes meurent chaque année de complications liées à la grossesse et à l'accouchement qui pourraient être évitées et soignées, et plus de 15 millions d'enfants sont orphelins à cause du sida. Qui plus est, de nombreux habitants de l'Afrique, des petits États insulaires en développement et de l'Amérique centrale, et des millions de personnes qui, en Asie, dépendent des eaux de l'Himalaya, voient leur chance d'échapper la pauvreté gravement compromise par les conséquences des changements climatiques.

Sont-ce là des raisons de désespérer? Bien au contraire, de nombreuses interventions couronnées de succès, menées par des pays en développement et appuyées par des contributions ciblées des bailleurs de fonds ont montré que l'exclusion sociale et économique est souvent due à des facteurs humains et que l'on peut donc en triompher si l'on conjugue matière grise, capacités d'organisation et ressources à la volonté de reléguer la pauvreté aux oubliettes de l'histoire.

Que faut-il donc faire? C'est essentiellement au partenariat mondial pour le développement qu'il appartient d'instaurer une croissance qui n'exclue personne et de réaliser les engagements pris en vue de fournir une assistance. Le Consensus de Monterrey a été une pierre angulaire cruciale dans ce partenariat. Il a identifié les droits et les responsabilités de tous les pays dans l'action.

Le moment est donc venu d'imprimer un nouvel élan à notre effort collectif. Le programme de la réunion qui doit avoir lieu l'an prochain à Doha doit fixer l'orientation de la deuxième moitié de la campagne en faveur des OMD. J'aimerais suggérer sept résultats fondamentaux sur lesquels nous devrions centrer notre attention. Premièrement, un engagement clair et cohérent en faveur des OMD dans le cadre des stratégies de développement nationales; deuxièmement, une reconnaissance sans équivoque des besoins de financement des OMD dans les cadres macroéconomiques et les cadres de dépenses publiques; troisièmement, associer l'allègement de la dette soit à des stratégies d'investissement dans le développement

humain; quatrième, une mobilisation accrue des ressources nationales, grâce à une taxation équitable qui soit fondée sur les profits ou la richesse; cinquième, une prévisibilité et une coordination accrues de l'aide, y compris de la part du Groupe des Nations Unies pour le développement; sixième, un système de commerce mondial orienté en faveur des pays les plus pauvres, ce qui représente un vrai test de crédibilité pour tous ceux qui se réuniront à Doha – lieu ô combien symbolique. Ce sont là six résultats qui s'inscrivent dans le prolongement des progrès accomplis à des degrés divers depuis Monterrey.

Hélas, il n'y a pas autant de progrès sur lesquels on puisse s'appuyer pour ce qui est du septième résultat, qui concerne l'autonomisation des femmes. Les faits sont les suivants : le risque de mourir pendant la grossesse ou l'accouchement est de 1 sur 7 300 pour une femme vivant dans un pays développé au cours de sa vie entière. Pour une femme vivant dans un pays en développement, le risque est de 1 sur 75; en Afrique, il est de 1 sur 26. Le taux d'inscription dans l'enseignement primaire augmente, mais de très nombreuses filles sont encore loin d'avoir accès au monde de l'apprentissage. L'année prochaine sera l'Année internationale de l'assainissement; dans bien des endroits, les filles et les femmes seront les dernières bénéficiaires. Dès lors, la réunion de Doha pourrait accomplir un progrès considérable si elle souscrit à un résultat qui reconnaît l'urgence d'aider les femmes et les filles, en tant que clef absolue pour ouvrir définitivement la voie à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Enfin, j'aimerais indiquer trois éléments qui permettraient à la communauté internationale de bien différencier Doha de Monterrey. Pour aller de l'avant, il conviendrait de mettre l'accent : premièrement, sur des plans opérationnels et des engagements rigoureusement adaptés, plutôt que sur des agrégats de prévisions générales; deuxièmement, sur les plans de ressources pluriannuels des donateurs et des pays au niveau national, plutôt que sur les grandes annonces de chiffres qui occupent souvent une place excessive dans les communiqués finals; et troisièmement, sur le couplage de la croissance économique et du développement humain dans les cadres macroéconomiques et les cadres de dépenses publiques, plutôt que de faire comme si les deux étaient dissociables. En mettant l'accent sur ces éléments, nous nous assurerons de disposer, à l'issue de la réunion de Doha, d'un cadre concret et opérationnel

qui permette effectivement d'atteindre les OMD d'ici à 2015.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne la parole au Président du Conseil des Ministres de la Bosnie-Herzégovine, S. E. M. Nikola Špirić.

**M. Špirić** (Bosnie-Herzégovine) (*parle en bosniaque; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Tout d'abord, je souhaiterais dire ma reconnaissance de pouvoir m'exprimer aujourd'hui devant cette assemblée.

Comme on le sait, la Bosnie-Herzégovine n'a participé jusqu'à présent à aucun dialogue de haut niveau de ce type sur le financement du développement. Je suis donc tout aussi heureux que reconnaissant de pouvoir le faire aujourd'hui.

Je suis fermement convaincu que l'ONU est la meilleure enceinte pour débattre d'une question si importante. J'estime que des réunions importantes comme celle d'aujourd'hui offrent des possibilités exceptionnelles pour aborder et, en fin de compte, régler des problèmes importants comme le développement économique mondial, l'amélioration du niveau de vie pour des millions de personnes dans le monde, la lutte contre la pauvreté, la lutte contre le VIH/sida et la protection de l'environnement, plus particulièrement, les incidences que le changement climatique pourrait avoir sur l'avenir de l'humanité.

Il est de la plus haute importance que nous trouvions un terrain d'entente, et utilisions ces réunions pour faire montre de volonté politique et mobiliser le plus possible de ressources au service du développement dans le monde. De toute évidence, il sera plus aisé de répondre aux défis de notre temps en harmonisant tous nos efforts, plutôt que de mener des activités séparément, sans coordination entre les pays.

Dès lors, j'ai la ferme conviction que le seul moyen de garantir un niveau satisfaisant de financement du développement passe par une approche globale, qui s'attache d'abord à mobiliser toutes les ressources disponibles. Il apparaît ainsi que le développement du commerce et des investissements est une composante essentielle d'une telle approche. Nous devons tous accepter de prendre nos responsabilités afin d'améliorer et de renforcer notre interdépendance économique et sociale et la gestion du développement durable à tous les niveaux, y compris au niveau mondial, afin que notre riche diversité soit le fondement de notre succès.



Nous devons aussi changer certaines de nos habitudes de dépenses qui sont profondément ancrées. Je crains que les comportements de consommation actuels ne soient pas dans l'intérêt de la cause de l'environnement. Cette planète est la seule que nous ayons, et nous devons donc éviter la destruction incontrôlée des ressources qui conduit à une pollution accrue.

Mon pays, la Bosnie-Herzégovine, fera de son mieux pour atteindre ces objectifs. Nous sommes conscients que notre rôle dans le monde actuel est très limité, mais je suis convaincu que nous pouvons contribuer au développement mondial et que nous le ferons. Rappelons-nous la Déclaration du Millénaire, où il est dit que, en dehors de nos responsabilités individuelles particulières, nous avons la responsabilité collective de défendre les principes de dignité humaine, d'égalité et de justice. J'ai cependant la conviction que la meilleure contribution que la Bosnie-Herzégovine puisse apporter, c'est de prendre des mesures pour dynamiser son développement économique et social.

Nous ne devons pas oublier que mon pays a eu besoin d'assistance dans un passé récent, et qu'il en a encore besoin dans une certaine mesure aujourd'hui, en raison de l'effondrement économique catastrophique qu'il a connu au cours des années 90, qui a atteint une échelle sans précédent parmi les pays d'Europe centrale et orientale depuis la Seconde Guerre mondiale.

En dépit de ce passé pénible, qui a eu inévitablement de lourdes conséquences pour notre économie et notre développement, la Bosnie-Herzégovine est déjà à pied d'œuvre pour relever ses grands défis actuels. Je veux parler de la réduction de la pauvreté; des réformes structurelles nécessaires pour faire de la Bosnie-Herzégovine une économie dynamique et productive qui soit intégrée dans les marchés mondiaux; du maintien la stabilité macroéconomique nécessaire pour favoriser la croissance et le développement; de la réduction du chômage; de l'encouragement des investissements étrangers directs; et de l'instauration des conditions préalables requises pour réaliser un développement économique durable et équilibré.

Le libre-échange est l'un des éléments clefs de notre politique de développement, et la Bosnie-Herzégovine fait tout son possible pour l'encourager. Je suis fier de dire que la Bosnie-Herzégovine a l'un des régimes commerciaux les plus libéraux de la sous-

région et qu'elle s'efforce de mettre en place autant d'accords commerciaux bilatéraux que possible.

Nous faisons de notre mieux pour appliquer toutes les mesures possibles de protection de l'environnement; nous avons ainsi ratifié la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Nos efforts portent en particulier sur l'adaptation de notre législation pour la rendre pleinement conforme aux exigences internationales pertinentes. La nécessité d'une approche mondiale constructive du problème de la protection de l'environnement ne fait aucun doute, car les efforts des pays pris isolément sont insuffisants.

La question de la protection de l'environnement est très complexe et sensible. Il est donc très difficile, pour ne pas dire impossible, de satisfaire les deux extrêmes : la nécessité du développement économique, d'une part, et la nécessité de protéger l'environnement, d'autre part. Les Membres comprendront que seules les régions sous-développées ne sont pas polluées. Notre tâche est donc d'essayer d'harmoniser ces deux extrêmes. Ce n'est pas une tâche facile, mais c'est une tâche à laquelle nous devons tous nous atteler.

J'appelle chacun à mobiliser toutes les ressources disponibles pour contribuer au développement durable. Il n'y a pas d'autres solutions. J'assure l'Assemblée générale que la Bosnie-Herzégovine fera tout ce qui est en son pouvoir à cet égard.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. Hina Rabbani Khar, Secrétaire d'État aux affaires économiques du Pakistan, qui s'exprimera au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

**M<sup>me</sup> Khar** (Pakistan) (*parle en anglais*) : C'est un grand honneur et un plaisir pour moi de faire cette déclaration au nom du Groupe des 77 et de la Chine à l'occasion de ce troisième Dialogue de haut niveau de l'Assemblée générale sur le financement du développement. Nous sommes convaincus que nos travaux, au cours de ce Dialogue et de la soixante-deuxième session en cours de l'Assemblée générale, catalyseront nos préparatifs d'un examen approfondi et utile de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, ainsi que nos efforts pour établir une feuille de route claire des mesures à prendre fondées sur les enseignements tirés et les réalités actuelles et en train de se dégager.

*M. Laing (Bahamas), Vice-Président, assume la présidence.*

Comme dans tous les processus d'examen, les questions fondamentales auxquelles nous devons répondre sont simples. Que s'est-il passé depuis les engagements pris à Monterrey? Qu'est-ce qui a changé? La trajectoire du changement est-elle positive ou négative? Que devrions-nous faire pour faire progresser la mise en œuvre des objectifs approuvés à Monterrey?

Le Secrétaire général et le Président de l'Assemblée générale, dans un examen sincère de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey publié sous la cote A/62/217, nous présentent un bilan mitigé; des progrès faibles ont été réalisés dans certains domaines et on a même constaté un recul possible sur certains objectifs du Consensus de Monterrey. Le Groupe des 77 est tout à fait d'accord avec cette évaluation. En effet, nous sommes fermement convaincus que le Consensus de Monterrey n'est pas réellement mis en œuvre.

Je voudrais saisir cette occasion pour présenter la façon dont notre Groupe perçoit la situation globale.

Premièrement, bien que certains pays en développement aient affiché une performance économique dynamique, nombre de pays sont encore embourbés dans le cercle vicieux de la pauvreté; ils manquent de capacité de production et sont soumis à des contraintes sur le plan de l'offre, tributaires souvent d'un produit de base unique, vulnérables à la turbulence économique extérieure et peu attirants pour les investissements commerciaux. Un grand nombre de ces pays, voire la plupart, sont encore loin d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en 2007 – échéance à mi-parcours de 2015, date fixée pour la réalisation des OMD.

Deuxièmement, si la situation s'est améliorée pour la dette extérieure des pays en développement, grâce à des stratégies améliorées de gestion de la dette et à une meilleure coopération internationale, la dette extérieure totale des pays en développement a néanmoins augmenté ces dernières années. Ce qui est important, c'est que les conditions qui ont mené à la crise mondiale de la dette continuent d'exister. Un grand nombre de pays bénéficiaires pourraient se trouver de nouveau dans les circonstances financières qui génèrent la dette.

Troisièmement, et c'est très important, l'augmentation de l'aide publique au développement (APD) demeure bien inférieure à l'objectif de 0,7 %. En fait, elle est tombée de 0,36 % en 2005 à 0,3 % l'année dernière, malgré tout le bruit qui a été fait au

Sommet du Groupe des Huit, pendant lequel on avait promis de doubler les flux d'aide.

Quatrièmement, le cycle des négociations de Doha étant toujours dans l'impasse, nous devons nous interroger sérieusement sur la crédibilité du système d'échanges multilatéral et du processus de négociations commerciales multilatérales, en particulier dans le contexte des engagements pris en faveur des pays en développement. À l'évidence, il faudrait formuler des réponses à la question de savoir comment on pourrait atteindre les objectifs de développement et de commerce dans le contexte d'inégalité continue et de contraintes discriminatoires qu'impose le système actuel d'échanges multilatéral.

Cinquièmement, le niveau du financement du développement est dans bien des cas inférieur aux sorties de ressources des pays en développement concernés, en raison de déficits commerciaux croissants, du transfert des invisibles et de la fuite de capitaux. L'investissement étranger direct est centré le plus souvent sur un petit nombre de marchés émergents dynamiques, ce qui ferme le robinet du financement des investissements à la plupart des pays en développement.

Sixièmement, le système financier mondial continue d'évoluer dans des directions et par des moyens sur lesquels ni les institutions internationales ni la plupart des pays Membres n'ont d'influence ou de contrôle. Les pays en développement ont peu de moyens de peser sur les tendances financières, malgré le fait que ces tendances aient des répercussions considérables sur leur croissance et leur développement, en raison en particulier de l'instabilité de la conjoncture. Pour se protéger de cette instabilité, les pays en développement ont accumulé de grandes réserves qui sont transférées aux pays en déficit. Cela a contribué à accroître les sorties nettes de ressources des pays en développement vers les pays développés, sorties qui sont passées d'environ 533 milliards de dollars en 2005 à 662 milliards de dollars en 2006. Simultanément, les flux réels de ressources pour le développement ont eux aussi baissé.

Septièmement, un ralentissement économique mondial, et peut-être même une récession, est à craindre compte tenu de la récente turbulence des marchés financiers. Cette turbulence avait été prévue par certaines analyses faites aux Nations Unies, au vu des déséquilibres persistants en matière de commerce et de finance dans le monde ces dernières années.

Les tendances que je viens d'identifier et l'évolution de la situation ces quelques derniers mois, en particulier sur les marchés financiers internationaux, montrent que l'on n'a pas mis en œuvre le Consensus de Monterrey et qu'il n'a pas permis de remédier de façon appropriée à certains problèmes. Les problèmes non réglés auxquels nous faisons face aujourd'hui dans le domaine du financement des objectifs de développement deviendront probablement plus complexes et plus difficiles à l'avenir, en particulier dans le contexte des besoins spéciaux de financement et de ressources qui permettraient aux pays en développement de faire face aux défis posés par les changements climatiques.

La situation appelle clairement à redoubler nos efforts pour arrêter et renverser ces tendances inquiétantes par le biais d'un partenariat mondial renforcé pour le développement. Le Groupe des 77 et de la Chine suggère les éléments suivants, dans le cadre de la préparation de la Conférence de Doha sur le financement du développement.

Premièrement, pour la majorité des pays en développement, le financement à des conditions favorables demeure un apport essentiel pour la réalisation des OMD et des autres objectifs nationaux de développement. Il faut donc, absolument et impérativement, renforcer l'APD et surtout atteindre l'objectif de 0,7 %. En outre, pour assurer de nouvelles ressources, il faut trouver des moyens novateurs de financement. De même, en assurant une meilleure efficacité de l'aide, on pourrait utiliser les ressources existantes de façon optimale. Dans ce contexte, le nouveau Forum de coopération pour le développement du Conseil économique et social, qui rassemble des donateurs et des pays bénéficiaires ainsi que la société civile, devrait devenir le moyen principal de renforcer l'efficacité de l'aide et l'exercice effectif des responsabilités en matière d'aide. Ce Forum devrait également examiner le coût de transaction liée au décaissement de l'aide et l'utilisation effective des ressources allouées dans les pays bénéficiaires.

Deuxièmement, l'investissement étranger direct joue un rôle central pour revitaliser la croissance et la mise en œuvre des objectifs de développement, en particulier dans les secteurs comme l'infrastructure. Un grand nombre de pays en développement n'ont pas la capacité d'attirer les flux d'investissement privé nécessaires pour financer de tels projets, qui sont indispensables au développement durable. Le système des Nations Unies, en collaboration avec d'autres parties prenantes intéressées, devrait mettre en place un

plan d'action pour renforcer la capacité des pays pauvres et vulnérables à attirer les investissements privés et multilatéraux. À cet égard, il conviendrait d'envisager l'introduction de dispositifs internationaux et nationaux de garantie des investissements, d'incitations fiscales et autres, d'accords révisés sur le niveau de risque, etc., afin de diriger une plus grande part des flux d'investissement privé vers les pays en développement, qui ne peuvent pas attirer ces transferts par les mécanismes ordinaires du marché.

Troisièmement, l'allègement de la dette résultant de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale a peut-être dégagé des ressources pour les dépenses liées au développement dans les pays en développement. Cependant, ces ressources ne permettent absolument pas aux pays en développement de réaliser les objectifs de développement convenus à l'échelon international, dont les OMD. Le montant net du financement à des conditions de faveur demeure trop faible en comparaison des besoins. La situation exige clairement des initiatives urgentes, plus ambitieuses et plus globales pour régler les problèmes de la dette extérieure des pays en développement de façon efficace, équitable et axée sur le développement.

Quatrièmement, le Groupe des 77 et la Chine appuient une réforme globale de l'architecture financière internationale, y compris le relèvement du nombre de voix des pays en développement dans un délai précis. Il est primordial que cette réforme réponde également aux objectifs pour lesquels le Fonds monétaire international (IMF) a été créé : premièrement, garantir la stabilité financière et, deuxièmement, assurer aux pays dans le besoin un accès à des liquidités. Le Groupe des 77 et la Chine continueront de faire pression dans toutes les instances pertinentes pour que le système financier international et son architecture de gouvernance soient remaniés en profondeur.

Les efforts de réforme en cours au FMI touchent à certains égards ces défis de taille. Il faut de toute urgence modifier la répartition des droits de vote afin qu'elle corresponde au nouveau contexte, mais cela ne suffira pas pour résoudre les problèmes fondamentaux de l'instabilité et du manque de liquidités dont souffrent ceux qui en ont vraiment besoin pour faire croître leur économie et soutenir leur développement. Le monde doit forger un consensus stratégique sur une réforme globale des systèmes financier et monétaire internationaux qui favorise une croissance et un développement rapides, équilibrés et soutenus dans le

cadre de la mondialisation économique. La réforme doit porter sur la création de liquidités, y compris la question des droits de tirage spéciaux, ainsi que sur l'aide publique au développement, la dette, l'investissement étranger direct et l'investissement privé.

Cinquièmement, dans l'économie mondialisée et intégrée, les pays en développement sont de plus en plus vulnérables aux mesures et politiques des pays développés sur lesquelles ils n'ont guère, voire aucune, influence. Cela vaut tout particulièrement pour les nouveaux et complexes produits financiers qui sont conçus et commercialisés sur les marchés des pays avancés. À l'évidence, il faut des mécanismes de surveillance plus efficaces qui assurent une gestion plus transparente de ces nouveaux produits et instruments et contrôlent leurs effets sur les marchés financiers internationaux, y compris dans les pays en développement.

Sixièmement, le Groupe des 77 et la Chine engagent vivement les pays développés à faire preuve de la souplesse et de la volonté politique requises pour sortir de l'impasse le Cycle de négociations de Doha et à prendre les mesures nécessaires pour que les négociations reprennent au plus vite et aboutissent rapidement, en tenant pleinement compte du volet développement du Programme de travail de Doha. Il importe pour cela de réaffirmer les engagements pris dans la Déclaration ministérielle de Doha, la décision du Conseil général de l'Organisation mondiale du commerce en date du 1<sup>er</sup> août 2004 et la Déclaration ministérielle de Hong Kong, s'agissant d'intégrer réellement les pays en développement dans le système commercial multilatéral.

Pour terminer, je rappellerai que le Consensus de Monterrey n'a pas assez fait pour mettre en place un nouveau système de gouvernance financière qui corrige les déséquilibres et les inégalités du passé et résolve les problèmes présents et futurs. Nous sommes convaincus que la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey offrira un cadre propice pour examiner toutes ces questions en bonne et due forme en tenant compte des enseignements tirés et de l'expérience acquise ces dernières années.

Aujourd'hui, à cette réunion de haut niveau, nous devrions nous attacher à jeter les bases du succès optimal de la prochaine Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée

d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, qui se tiendra au Qatar dans la deuxième moitié de 2008.

Au nom du Groupe des 77 et de la Chine, je donne à l'Assemblée générale l'assurance de notre adhésion et participation active au débat mondial sur le financement du développement ainsi qu'aux efforts tendant à un dénouement positif, concret et négocié de la Conférence de Doha.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Secrétaire d'État au Trésor et aux Finances, S. E. M. Carlos Costa Pina, qui interviendra au nom de l'Union européenne.

**M. Pina** (Portugal) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de participer à ce Dialogue de haut niveau de l'Assemblée générale sur le financement du développement, qui marque une étape décisive sur la voie qui nous mènera à Doha en 2008 pour faire le point sur l'application du Consensus de Monterrey.

Les pays candidats, les pays du Processus de stabilisation et d'association et les candidats potentiels s'associent à la présente déclaration.

La première des grandes questions que j'aborderai dans ma déclaration concerne les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). La communauté internationale a fait la moitié du chemin pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement à l'horizon 2015. Malgré les formidables avancées observées en Amérique latine, en Chine et en Inde, force est de constater que les obstacles demeurent dans la réalisation des OMD. Il convient ainsi de noter que les progrès restent trop lents en Afrique. Aux prises avec des difficultés considérables dans l'économie mondialisée, les États fragiles ont du mal à atteindre les OMD. C'est pourquoi nous insistons sur l'importance de répondre aux besoins spécifiques des États fragiles, en particulier au fait qu'ils sont souvent en manque de bailleurs de fonds.

En effet, ce n'est que dans un esprit de collaboration et de partenariat véritable que l'on pourra atteindre les objectifs du Consensus. Cette collaboration ne doit pas se limiter aux acteurs traditionnels du financement du développement, les bailleurs de fonds et les bénéficiaires, mais doit, par définition, inclure tous les acteurs susceptibles d'influencer sur le financement du développement. Il faut entretenir l'esprit de Monterrey.

J'en viens maintenant aux efforts faits par l'Union européenne dans ce domaine. L'Union européenne réitère sa volonté d'appliquer le Consensus de Monterrey. À cette fin, nous allons fixer un calendrier pour permettre aux États de consacrer, comme convenu, 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement à l'horizon 2015. La cible collective de 0,39 % a, dans l'intervalle, été définie pour 2006 et nous avons le plaisir de pouvoir dire que l'Union européenne l'a désormais dépassée.

L'Union européenne s'est engagée à améliorer la qualité et l'efficacité de l'aide fournie. Avant le Sommet mondial de 2005, l'Union européenne s'était également fixé l'objectif collectif intermédiaire de consacrer 0,56 % des revenus nationaux bruts à l'aide publique au développement d'ici à 2010. Elle a également défini des objectifs ambitieux concernant l'aide publique au développement destinée à l'Afrique. Grâce à ces efforts significatifs, l'aide publique au développement fournie par l'Union européenne représente désormais 57 % du total mondial.

L'Union européenne a pris des engagements à long terme en Afrique et la stratégie commune qui devrait être adoptée lors du deuxième sommet Union européenne-Afrique, prévu à Lisbonne en décembre prochain, mettra l'accent sur la conception commune des relations que l'Union européenne et l'Afrique entretiendront sur le long terme dans le contexte de la mondialisation. Parmi les autres dispositions prises par l'Union européenne pour accroître l'efficacité de son aide publique au développement figure l'adoption récente d'un code de conduite sur la coopération en faveur du développement qui vise à renforcer la complémentarité et la division du travail dans la politique de développement.

Mais il importe surtout d'accroître la performance de l'aide. Comme cela a été convenu à Monterrey, au Mexique, et confirmé dans le Document final du Sommet mondial, chaque pays est principalement responsable de son propre développement et l'on n'insistera jamais assez sur l'importance de la bonne gouvernance et la nécessité de mettre en œuvre des politiques et stratégies nationales de développement viables pour atteindre un développement durable. Il est essentiel que les pays en développement puissent constamment mobiliser leurs ressources nationales, à l'aide, notamment, d'une base d'imposition plus solide et de l'utilisation rationnelle des ressources nationales. L'égalité des sexes revêt une

importance particulière lorsqu'il s'agit d'utiliser à bon escient les ressources nationales.

L'aide publique au développement complète de façon notable les ressources nationales et les autres sources de financement du développement. Au plan qualitatif, la Déclaration de Paris a fixé des engagements très clairs tant pour les bailleurs de fonds que pour les bénéficiaires en ce qui concerne l'appropriation nationale, la coordination et l'harmonisation des efforts des donateurs, l'ajustement, les résultats et les responsabilités mutuelles. Le Forum de haut niveau sur l'harmonisation qui aura lieu l'an prochain à Accra, au Ghana, contribuera de façon notable au bon déroulement de la prochaine Conférence de Doha.

En ce qui concerne la recherche de sources de financement novatrices, dont l'intérêt a été admis au Sommet mondial de 2005, différentes initiatives ont été proposées et certaines sont en cours d'exécution. L'Union européenne se réjouit de l'apparition de sources de financement novatrices, avec l'appui volontaire de certains États Membres, et surtout des initiatives engagées dans le domaine de la santé, telles que la Facilité internationale d'achat de médicaments, la Facilité internationale de financement pour la vaccination et les engagements préalables d'achats de médicaments. Des solutions et des mécanismes innovants de financement doivent aussi être explorés plus en détail pour financer des activités en faveur de l'environnement, en particulier les activités concernant le changement climatique dans les pays en développement, y compris celles liées au marché de droits d'émission de carbone.

L'investissement étranger direct constitue également un complément important aux investissements nationaux. Pour assurer la continuité et le renforcement des flux d'investissement étranger direct, il convient de poursuivre les efforts en vue d'instaurer des climats d'investissement transparents, stables et prévisibles. Les investissements publics dans les infrastructures de base, le développement du capital humain et des capacités institutionnelles sont autant de facteurs d'une croissance économique soutenue. L'Union européenne se félicite également des partenariats public-privé et d'autres mécanismes visant à promouvoir l'investissement étranger direct et, à cet égard, elle encourage la bonne gouvernance des sociétés.

L'Union européenne soutient les initiatives qui visent à accroître le rôle et l'impact du secteur privé comme moteur pour la réalisation des OMD. À ce sujet, il faut continuer à soutenir l'excellent travail réalisé par le Pacte mondial et le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux.

L'aide au commerce est essentielle pour soutenir l'intégration des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, dans le système commercial mondial et elle est essentielle pour utiliser le commerce plus efficacement aux fins de réduire la pauvreté. L'Union européenne a récemment adopté sa stratégie d'aide au commerce, qui veillera à la qualité de l'aide au commerce, et elle s'efforcera de porter les dépenses collectives en matière d'aide au commerce à 2 milliards d'euros par an à partir de 2010.

L'Union européenne est également pionnière dans la mise en place d'un Cadre intégré d'assistance technique liée au commerce destiné aux pays les moins avancés; elle s'est engagée à prendre à sa charge la plus grande partie du financement du Fonds d'affectation spéciale multilatéral; et elle est le premier marché développé important à octroyer un accès exempt de taxes et de quotas aux pays les moins avancés dans le cadre du système de préférences généralisées unilatéral par le biais de sa politique intitulée Tout sauf les armes.

La promotion du développement dans le monde dépend aussi, dans une large mesure, des initiatives d'allègement de la dette. Depuis 2005, les États membres de l'Union européenne ont contribué à un allègement sensible de la dette en vue de libérer des ressources intérieures pour financer les priorités de développement et atteindre ainsi les OMD. L'année dernière, nous avons enregistré des progrès importants dans le cadre de la poursuite de l'allègement de la dette en faveur des pays les plus pauvres en mettant en œuvre l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale lancée par le Fonds africain de développement, l'Association internationale de développement (IDA), le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque interaméricaine de développement. En fait, la position de la dette extérieure des pays à faible revenu s'est améliorée ces dernières années.

L'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), qui est en cours, peut être qualifiée de succès. L'allègement du service de la dette en valeur nominale dans le cadre du PPTE pour les 20 pays ayant atteint le point d'achèvement est estimé à 44 milliards

de dollars. Ceci représente un effort considérable de la part des donateurs et montre, en particulier, l'engagement européen en faveur de l'allègement de la dette des pays les plus pauvres. Nous réaffirmons notre engagement à compenser pleinement l'IDA pour les coûts liés aux subventions et à l'Initiative PPTE et nous appelons tous les donateurs qui ne l'ont pas encore fait à tenir pleinement leurs engagements s'agissant de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale.

La viabilité de la dette reste un redoutable problème pour les pays à faible revenu. Les créanciers et les pays débiteurs ont la responsabilité de veiller à la viabilité de la dette à long terme. Le cadre d'évaluation de la viabilité de l'endettement élaboré par la Banque mondiale et le FMI fournit des directives importantes à ce sujet. Dans la mesure où la responsabilité première du maintien de la viabilité de la dette incombe aux pays emprunteurs, nous encourageons chaque pays à élaborer une stratégie globale de gestion de la dette. Par ailleurs, nous appelons tous les pays créanciers à tenir compte des aspects de la viabilité de la dette dans leurs politiques de prêt.

L'Union européenne continue de soutenir les efforts en cours dans la réforme de la gouvernance à la Banque mondiale et au FMI, y compris les efforts visant à donner aux pays en développement le droit de se faire mieux entendre dans la prise de décisions. Nous estimons que les deux principaux objectifs sont de veiller à ce que la répartition des quotas reflète adéquatement le poids économique des pays membres et leur rôle au sein de l'économie mondiale et du système financier, et leur capacité à fournir une contribution financière. L'Union européenne reste déterminée à assurer la participation effective des pays en développement et des économies en transition au sein des institutions financières internationales. Nous reconnaissons que les réformes de la gouvernance sont essentielles au maintien de l'efficacité et de la crédibilité de ces institutions, ainsi qu'au renforcement du dialogue et de la coopération entre les pays. Des conditions instables peuvent perturber la stabilité extérieure. Par conséquent, l'approche multilatérale ouverte à tous les participants qu'ont adoptée les institutions financières internationales pour traiter des déséquilibres mondiaux est la plus appropriée pour réduire ces déséquilibres et soutenir la croissance économique.

Pour terminer, dans la perspective de Doha, l'Union européenne soutient une conférence ministérielle qui s'inspire du format de Monterrey

quant à l'organisation et à la participation des parties prenantes. L'Union européenne pourrait aussi soutenir un document final sous la forme d'une déclaration ministérielle qui réaffirmerait le Consensus de Monterrey et qui porterait sur la manière d'encourager la poursuite de sa mise en œuvre.

Tout en gardant à l'esprit les engagements pris d'atteindre les OMD d'ici à 2015, l'Union européenne souhaite rappeler que nous sommes à un moment décisif alors que nous approchons de la Conférence de Doha de 2008. Plusieurs initiatives et partenariats ont été lancés pour accélérer les progrès vers la réalisation des OMD et des objectifs pour le développement convenus au plan international. Tirons parti de la dynamique et concertons nos efforts, dans le réel esprit de partenariat du Consensus de Monterrey, pour dépasser nos obstacles communs et atteindre nos objectifs communs.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : J'appelle maintenant S. E. M. A. B. Mirza Md. Azizul Islam, Conseiller financier du Bangladesh, à prendre la parole au nom des pays les moins avancés.

**M. Azizul Islam** (Bangladesh) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole à ce Dialogue de haut niveau au nom des pays les moins avancés (PMA).

Le Consensus de Monterrey a marqué un tournant dans l'approche de la coopération au développement. Il comprend plusieurs engagements pris par les pays développés et en développement. Depuis son adoption, certains progrès ont été réalisés. Toutefois, un quart de la population mondiale vit encore avec moins d'un dollar par jour. L'inégalité des revenus augmente entre les pays et au sein de ceux-ci.

Les pays les moins développés sont les plus défavorisés. Incapables de s'intégrer dans l'économie mondiale de manière utile, ces pays sont menacés de marginalisation. Certains d'entre eux glissent lentement, mais inexorablement vers un état de régression. Le soutien mondial qui leur est apporté est loin d'être adéquat. La communauté internationale doit être à leurs côtés. C'est là, à notre avis, le but ultime du Consensus de Monterrey. Le Programme d'action de Bruxelles en faveur des PMA se base également sur le principe essentiel du partenariat mondial.

Le commerce international est censé servir de moteur au partenariat mondial pour le développement. Toutefois, les PMA ne peuvent pas bénéficier effectivement des échanges commerciaux. Ceci tient

dans une grande mesure au fait qu'un vaste ensemble de subventions nuisibles, de restrictions non tarifaires, de normes artificielles imposées par les pays importateurs, d'une aggravation des termes de l'échange et de prix mondiaux très instables. Il faut remédier à tous ces problèmes.

Les négociations de Doha doivent être conclues au plus vite. Les besoins et les intérêts spéciaux des PMA doivent figurer au cœur du Cycle de Doha et de son issue finale. Les pays développés et les pays en développement en mesure de le faire doivent garantir, sans aucune restriction, à tous les produits provenant des PMA un accès au marché en franchise de droits et sans contingentement. Il convient de renforcer la capacité commerciale des PMA. L'Initiative d'aide au commerce doit devenir opérationnelle immédiatement et être dotée des ressources supplémentaires suffisantes. Elle doit en particulier aider les PMA à faire face aux contraintes qui pèsent sur l'offre et à compenser l'érosion du système de préférences, due à une réduction du tarif de la nation la plus favorisée.

La libre circulation des travailleurs engendre d'énormes possibilités. Nous appelons tous les pays développés à libéraliser leur marché pour toutes les catégories de fournisseurs de services des PMA au titre du mode 4 de l'Accord général sur le commerce des services. Cela permettra d'obtenir des revenus en devises et d'atténuer le grave problème du chômage dans les PMA.

Récemment, l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale et l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés ont produit certains résultats positifs. Cependant, la situation générale de la dette extérieure des PMA reste une source de préoccupation. Les ressources dégagées par l'allègement de la dette qui sont consacrées au développement sont insignifiantes dans la pratique. Par ailleurs, l'allègement de la dette ne s'est pas ajouté à l'aide publique au développement. C'est pourquoi nous demandons l'annulation complète et immédiate de l'encours de la dette, bilatérale et multilatérale, de tous les PMA.

Nous relevons avec une vive préoccupation que, abstraction faite de l'annulation de la dette, les montants de l'aide publique au développement octroyés en 2006 par les pays membres du Comité d'aide au développement ont chuté au niveau de 1999. Les pays développés doivent immédiatement remplir leurs engagements de consacrer 0,2 % de leur produit national brut aux PMA. Il convient de considérer

l'aspect qualitatif de l'aide. Les mécanismes d'aide doivent se conformer aux buts et priorités des bénéficiaires en ce qui concerne le développement national. Il convient de mettre en place un véritable partenariat entre les bailleurs de fonds et les bénéficiaires et de faire respecter l'obligation mutuelle de rendre compte.

Des sources de financement nouvelles et innovantes peuvent compléter les sources existantes. Plusieurs projets ont déjà été lancés et d'autres idées sont à l'étude. Ces projets et idées méritent davantage d'attention. Nous pensons que l'objectif central des mécanismes de financement innovants doit être de combler le déficit de ressources dans les PMA.

Les investissements étrangers directs dans les PMA peuvent contribuer très utilement aux flux de capitaux, au transfert de technologies, à la création d'emplois et à la promotion de l'esprit d'entreprise. Il est vrai que, ces dernières années, ces investissements ont augmenté de façon remarquable. Cependant, les flux concernent essentiellement un petit nombre de pays. Il convient de renverser cette tendance.

Le Consensus de Monterrey souligne la nécessité de renforcer la cohérence, la gouvernance et la cohésion des systèmes monétaires, financiers et commerciaux mondiaux. Le régime de gouvernance des institutions de Bretton Woods doit être remanié. Les projets actuels de réforme, prévoyant de doubler les voix de base, ne changeront pas sensiblement la répartition du pouvoir au sein de ces institutions. La redistribution des voix doit aboutir à une augmentation appréciable des droits de vote de tous les pays les moins avancés.

La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour remplir les engagements financiers qui ont été inscrits dans le Consensus de Monterrey il y a cinq ans. La Conférence internationale de suivi sur le financement du développement qui aura lieu l'année prochaine sera pour nous un événement important. L'idée de mettre en place un mécanisme institutionnel sous les auspices de l'Assemblée générale pour le suivi intergouvernemental du financement du processus de développement mérite d'être considérée de façon favorable.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M<sup>me</sup> Heidemarie Wieczorek-Zeul, Ministre fédérale de la coopération économique et du développement de l'Allemagne.

**M<sup>me</sup> Wieczorek-Zeul** (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je m'associe à la déclaration faite par la présidence portugaise de l'Union européenne. Je voudrais cependant mettre quelques points en exergue et exprimer le point de vue de l'Allemagne sur certaines questions.

Grâce au Sommet du Millénaire et à Monterrey – du fait de mon âge avancé j'ai eu la chance de participer à ces deux événements – nous avons élaboré une notion fondamentalement nouvelle de la coopération pour le développement, une vision commune d'un partenariat mondial sur un pied d'égalité, associant tous les pays du monde et tendant vers une mondialisation du commerce ouverte à tous et socialement équitable. Dans cet esprit, les pays membres de l'Union européenne, comme mon collègue portugais l'a souligné, ont considérablement augmenté les ressources qu'ils consacrent au développement et continueront de le faire. Dans le cadre du plan européen, le Gouvernement allemand remplira en conséquence ses obligations financières et les engagements qu'il a pris à Heilingendamm, alors qu'il présidait le Groupe des Huit.

Comme il a été expliqué, la Déclaration de Paris nous montre la façon d'améliorer l'efficacité de la coopération, en assurant une meilleure coordination. Le code de conduite permettra de mieux répartir le travail, de manière que le financement puisse être davantage utilisé en faveur des pays en développement. Comme l'orateur avant moi l'a mentionné, en adoptant deux initiatives d'allègement de la dette, à Cologne en 1999 et à Gleneagles en 2006, nous avons au total mis à disposition un montant de 90 milliards de dollars à titre d'annulation de la dette. Ces ressources ont été destinées à l'atténuation de la pauvreté, à la santé et à l'éducation. On ne soulignera jamais assez que, grâce à ces initiatives, 20 millions d'enfants de plus peuvent aller à l'école, avoir des perspectives d'avenir, tirer parti de nouvelles possibilités et se forger une vie meilleure.

À la conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial à Berlin en septembre, sous la présidence de M. Kofi Annan, le Gouvernement allemand a lancé l'initiative Debt2Health, dans le cadre de laquelle l'ancienne dette est transformée en investissements pour la santé. Je suis très fière de cette initiative. À ce propos, un montant de 10 milliards de dollars a été recueilli, qui sera consacré à la reconstitution des ressources du Fonds mondial. Je voudrais également féliciter le Fonds mondial car, depuis qu'il a été lancé, il a permis de sauver quelque



2 millions de vies. C'est l'une des tâches importantes que nous appuierons et pour laquelle nous remplirons tous les engagements financiers que nous avons pris.

Comme bon nombre de ceux qui ont parlé avant moi l'ont déclaré, nous ne devons pas penser, en dépit de ces énormes succès, que nous pouvons nous reposer sur nos lauriers. L'examen à mi-parcours du Secrétaire général comporte des messages clairs. Beaucoup a été réalisé, mais c'est loin d'être suffisant.

Il est effectivement exact que, pour la première fois, moins d'un milliard de personnes vivent dans la pauvreté absolue; mais, d'autre part, le nombre de personnes qui meurent de faim reste insupportablement élevé. Les taux de scolarisation se sont considérablement améliorés, mais au moins 77 millions d'enfants ne vont toujours pas à l'école. Le temps presse. Si nous n'agissons pas avec détermination dès aujourd'hui, nous ne pourrions pas atteindre les objectifs de développement. Ce sont des engagements fermes que nous avons tous pris.

Une chose est claire : ou bien nous résoudrons les problèmes mondiaux par une action commune, ou bien nous ne les résoudrons pas. Nous avons besoin d'une action commune fondée sur la responsabilité partagée des gouvernements et de la société civile, des pays industrialisés, des économies naissantes et des pays en développement, de l'industrie et des entreprises, des individus – chacun est important – et des organisations.

À mon sens, nous devons prendre en considération des points capitaux en perspective de la réunion de Doha, qui, nous l'espérons, enverra un signal au sujet des engagements que doit tenir la communauté internationale.

Premièrement, nous devons continuer à réformer le système financier international, et notamment aborder la question de la réglementation des fonds spéculatifs. Il est intéressant de constater que la crise des marchés financiers que connaissent les pays en développement il y a plusieurs années touche maintenant les pays développés. Cela montre l'ampleur de la tâche.

Deuxièmement, les promesses ne suffisent pas; nous devons comme prévu augmenter progressivement l'aide publique au développement. Personne ne devrait dire qu'il n'y a pas de fonds pour cela. L'Institut suédois de sécurité nous a dit que pour chaque homme, chaque femme et chaque enfant dans le monde, 184 dollars ont été dépensés en armes en 2006. Il nous

informe aussi qu'avec seulement 20 dollars par personne, nous pourrions atteindre tous les objectifs du Millénaire pour le développement. Il devrait être clair que nous pouvons les atteindre si nous modifions nos priorités financières en conséquence.

Troisièmement, on est loin d'avoir épuisé le potentiel des instruments de financement novateurs. C'est pourquoi le Groupe pilote fera une déclaration politique à ce sujet cet après-midi.

Quatrièmement, j'aimerais exprimer mon soutien à tous ceux qui ont dit que l'investissement privé durable était nécessaire. Plus précisément, nous devons mettre à la portée des femmes les moyens financiers nécessaires à la promotion de leur autonomie économique.

Cinquièmement, en ce qui concerne le changement climatique et les objectifs de développement, le plus mondial de tous les problèmes est le changement climatique. Nous devons faire comprendre qu'arrêter le changement climatique et mener à bien le programme du Millénaire vont de pair. On nous dit que la plus grande menace au XXI<sup>e</sup> siècle est le changement climatique. Les pays en développement sont ceux qui ont le moins contribué au changement climatique – je tiens ici à rendre hommage à l'orateur qui m'a précédé, le Ministre des finances du Bangladesh –, et pourtant ce sont eux qui souffrent le plus de ses conséquences. C'est injuste et immoral. Nous devons trouver les moyens de donner à chacun des raisons d'espérer et des perspectives d'avenir et de préserver en même temps le climat de la planète. Les pays industrialisés ont une obligation toute particulière à cet égard, et nous ne devons pas la prendre à la légère. Il faut trouver des voies nouvelles et justes.

Notre pays, l'Allemagne, suit l'une de ces voies nouvelles et prévoit de vendre aux enchères des crédits d'émission de carbone. Une partie des recettes de ces ventes sera consacrée à des mesures de protection de l'environnement dans les pays en développement. Ce nouveau type de financement offre d'immenses possibilités. Nous montrons de cette façon que le débat sur le changement climatique n'ampute en rien le programme du Millénaire; en réalité, il nous oblige à redoubler d'efforts.

Pour terminer, je voudrais m'associer à Eveline Herfkens, Coordinatrice exécutive de la Campagne pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, qui nous a rappelé que « nous sommes la première génération à pouvoir mettre fin à la pauvreté. Refusons de laisser passer cette occasion. »

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Errol Cort, Ministre des finances et de l'économie d'Antigua-et-Barbuda.

**M. Cort** (Antigua-et-Barbuda) (*parle en anglais*) : Ma délégation appuie la déclaration faite par la Ministre d'État aux affaires économiques du Pakistan au nom du Groupe des 77 et de la Chine. Elle se félicite de l'occasion qui lui est offerte de participer à ce Dialogue de haut niveau qui, nous l'espérons, donnera le ton de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, qui se tiendra l'année prochaine. En 2002, la communauté internationale est parvenue à un Consensus dont nous espérons qu'il mobiliserait le financement nécessaire pour atteindre les objectifs de développement convenus sur le plan international. Cinq ans après, il n'y a guère de progrès, voire aucun, pour la majorité des pays et des personnes que le Consensus était supposé aider.

Les structures et les systèmes internationaux de financement sont nettement plus complexes aujourd'hui qu'il y a cinq ans. Il est peut-être temps de revenir à l'essentiel, de recentrer nos efforts sur la finalité et l'objet initiaux du Consensus de Monterrey et d'employer des moyens à la mesure des objectifs. Peut-être pourrions-nous alors progresser davantage dans la mise en œuvre au niveau des pays.

L'investissement étranger direct demeure à de nombreux égards et pour de nombreux pays, dont le mien, la source essentielle de financement du développement. La mesure dans laquelle l'investissement étranger direct mène au développement dépend en grande partie de la nature de la relation entre les entreprises et le contexte national. La difficulté pour nous reste d'élargir le champ au-delà des résultats financiers pour chercher à stimuler le marché de l'emploi et à générer des revenus, et ainsi avoir une influence positive sur le niveau de vie. Nous devons faire davantage d'efforts pour lier directement l'investissement étranger direct à l'augmentation du niveau de vie.

L'investissement étranger direct ne suffit pas à entraîner la croissance et le développement. Il doit donc impérativement s'inscrire dans le contexte général du développement durable. Cela n'a pas été assez souvent le cas ces cinq dernières années.

Les investisseurs se protègent contre les risques et, par conséquent, choisissent souvent des marchés de

capitaux moins risqués que les petits États insulaires et les autres économies modestes vulnérables. Le système international devrait aider ces pays à maîtriser les risques, par exemple en limitant les risques que présente l'investissement dans les projets d'infrastructure et en contribuant à développer les moyens de créer le cadre réglementaire nécessaire.

La diminution des flux d'aide publique au développement destinée à la région des Caraïbes, ces 10 dernières années, a sensiblement compliqué notre dilemme en matière de développement. Il est extrêmement difficile de financer une politique appropriée face aux problèmes dus à des facteurs internationaux et mondiaux. Les économies modestes et vulnérables ont peu d'options en matière de stratégie de croissance tirée par les échanges commerciaux. D'après les experts, la diversification du commerce, qui génère une plus large tranche de valeur ajoutée dans la chaîne de la production et de l'offre, et le développement de l'infrastructure sont essentiels pour une telle stratégie. Pourtant, la tentative d'Antigua-et-Barbuda de combler le déficit de financement par la diversification du secteur des services a été très décevante à cause des pratiques commerciales inéquitables des principaux acteurs.

En outre, la multiplication des accords commerciaux régionaux inspire des sentiments mitigés. Mais je pense que l'échec persistant du système commercial international force nos pays à se rabattre sur eux-mêmes et à compter de plus en plus sur des accords commerciaux bilatéraux ou régionaux. Nous n'avons pas le choix; le système commercial international continue de nous négliger, les acteurs plus importants et plus puissants continuent de nous malmenner, tandis que les objectifs de développement demeurent illusoire.

Pour nous, le défi le plus urgent à relever en matière de finances internationales reste la réduction de la dette extérieure du pays pour la ramener à un niveau viable. Établir des plans de développement à moyen et à long terme, étayés par des prévisions de croissance économique solides, demeure pour nous un énorme défi au vu des niveaux persistants et insupportables d'endettement. Cette situation affecte également notre capacité à faire des projections précises des dépenses sociales au-delà du court terme.

Dans son rapport, le Secrétaire général signale à juste titre qu'une partie non négligeable des pauvres dans le monde – quelque 41 % – vivent dans des pays à

revenu intermédiaire. Pourtant, l'on n'a malheureusement pas accordé suffisamment d'attention au fardeau insupportable que représente la dette pour ces pays. Si cette situation persiste, il est possible que les pays qui ont aujourd'hui un revenu intermédiaire deviennent demain des pays à faible revenu.

Dans ce contexte, ma délégation invite la communauté financière internationale à être plus sensible aux difficultés considérables auxquelles font face les pays à revenu intermédiaire du fait de la dette, notamment dans la région des Caraïbes, où les difficultés sont surtout causées par les faiblesses inhérentes aux économies des petits États insulaires. Nous encourageons en outre la communauté internationale à faire montre d'une plus grande créativité dans l'élaboration d'instruments visant spécifiquement à aider les pays à revenu intermédiaire qui ne sont pas éligibles pour bénéficier des fonds de l'Association internationale de développement, mais qui continuent de connaître d'importantes difficultés de développement causées par leur fort surendettement.

Depuis plusieurs années déjà, nous parlons de tirer parti de la force de la mondialisation, dans l'intérêt général de l'humanité. Pourtant, on observe encore des inégalités criantes en matière de revenus et de richesses, au sein des pays et entre ces derniers. La mondialisation a accru ces écarts, faisant des inégalités économiques et de l'exclusion sociale un problème plus grave aujourd'hui qu'il y a cinq ans.

La réduction de l'écart de revenu et celle de la fracture technologique sont étroitement liées. Ma délégation estime qu'un examen sérieux du Consensus de Monterrey devrait envisager les mesures à prendre pour intensifier le transfert de technologies vers les pays en développement par la fourniture de ressources suffisantes pour financer le développement des technologies de l'information et des communications et d'autres technologies propres.

Il est regrettable que cinq ans après l'adoption du pacte international élaboré à Monterrey, de tels déséquilibres subsistent dans le système financier international et que ces déséquilibres aillent à l'encontre des efforts déployés par les pays en développement. Pour dire les choses simplement, nous ne serons pas en mesure de réaliser nos objectifs de développement sans un changement radical dans les structures qui régissent les finances internationales.

Il se pose également la question de la voix que peuvent faire entendre les pays en développement et la

manière dont ils sont représentés dans la structure de la gouvernance des institutions économiques et financières mondiales. Si cette situation ne change pas rapidement et de manière décisive, il est possible que dans cinq à 10 ans, nous discutons à nouveau dans cette enceinte de l'incapacité de la communauté internationale à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Baledzi Gaolathe, Ministre des finances et de la planification du développement du Botswana.

**M. Gaolathe** (Botswana) (*parle en anglais*) : D'emblée, Monsieur le Président, je voudrais féliciter le Président de l'Assemblée générale d'avoir organisé ce Dialogue de haut niveau et de fournir ainsi aux États Membres une plate-forme pour échanger leurs points de vue sur des questions clés relevant de notre programme de travail en matière de développement. Le rôle moteur du Président est précieux, non seulement dans ce domaine important pour notre programme en matière de développement d'une manière générale, mais aussi dans le contexte de la revitalisation de l'Assemblée générale.

Je voudrais également exprimer notre reconnaissance au Secrétaire général pour son rapport analytique et instructif (A/62/217). Son attachement sans faille à l'importante question du financement du développement est un facteur essentiel de la capacité de l'ONU à encourager la communauté internationale à mettre en œuvre un programme de développement mondial solide.

Le sujet de ce Dialogue de haut niveau, « Le consensus de Monterrey : bilan de mise en œuvre et travaux à prévoir » est particulièrement pertinent car il permettra aux États Membres de jeter les bases de l'examen de la mise en œuvre des engagements contractés à Monterrey en 2002. Lorsque nous nous sommes réunis à Monterrey, nous nous sommes engagés à éradiquer la pauvreté, à atteindre une croissance économique durable et à promouvoir le développement durable, avec l'objectif de construire un ordre mondial équitable et sans exclusive.

Un autre aspect crucial est que le Consensus de Monterrey a souligné l'importance de la mobilisation interne de l'épargne publique et privée pour financer les investissements dans les biens productifs et renforcer les capacités. Au Botswana, nous avons répondu en exerçant une gestion macroéconomique

prudente et en mettant en place des plans nationaux de développement pour orienter la répartition de nos ressources à court et moyen terme. En outre, nous allouons systématiquement 20 % de notre budget à l'éducation et à la formation, offrant ainsi à nos jeunes un accès universel à 10 ans d'enseignement de base.

À Monterrey, nous avons dit notre inquiétude que le manque de ressources n'entrave la réalisation des objectifs de développement convenus internationalement, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement. Cette préoccupation est encore d'actualité, en particulier parce que de nombreux membres de la communauté des donateurs n'honorent pas pleinement leurs engagements, en dépit du fait que nous avons, collectivement, fixé des cibles et reconnu l'importance d'une approche cohérente et coordonnée à l'échelon international dans la mobilisation des ressources pour le développement. Les pays développés et en développement se sont engagés en tant que partenaires à collaborer pour que l'aide publique au développement (APD) soit efficace.

À l'heure où nous nous rencontrons aujourd'hui, nous endossons la lourde responsabilité de dresser un bilan sérieux des progrès réalisés dans l'accomplissement des engagements pris à Monterrey. Il semblerait qu'avec le niveau actuel de ressources allouées au développement, il sera difficile pour de nombreux pays en développement, notamment de l'Afrique subsaharienne, d'atteindre les OMD, en dépit des résultats positifs enregistrés récemment par la région, qui a atteint un taux de croissance de 6,5 % en 2007 et dont les perspectives pour 2008 sont encourageantes.

Nous devons tous nous préoccuper du fait que malgré les engagements pris récemment par les partenaires développés, les niveaux actuels et prévus de l'APD pour la période 2006-2010 sont encore loin de la cible fixée à Monterrey. Nous devons féliciter les États Membres qui ont porté à 0,7 % la part de leur revenu national brut allouée à l'APD et encourager ceux qui n'ont pas encore atteint cette cible à faire des efforts concertés dans ce sens, étant donné que nous sommes à mi-parcours de la date butoir de 2015 prévue pour la réalisation des OMD.

Dans notre quête du développement mondial et dans nos efforts pour éradiquer la pauvreté et les maladies, y compris le VIH/sida, nous devons reconnaître que la coopération et la collaboration internationales sont essentielles au succès. À cet égard,

on ne saurait permettre à la pauvreté abjecte de coexister avec l'opulence si nous voulons réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et les autres objectifs de développement pertinents.

Nous ne préconisons pas seulement une augmentation du flux des ressources mais également une aide publique au développement effective afin d'assurer un développement durable. À cet égard, la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement illustre clairement notre volonté collective de veiller à ce que ces fonds soient utilement consacrés à la lutte contre la pauvreté et les maladies et, surtout, à la réalisation du développement durable par le biais de partenariats mondiaux. Le Botswana est attaché à l'application de cette Déclaration. Il ne fait aucun doute que l'examen du Consensus de Monterrey, qui se tiendra l'année prochaine, devra tenir compte de ce nouvel ensemble d'initiatives visant à renforcer l'efficacité de l'aide publique au développement. Il convient également de souligner que de nombreux pays en développement sur le continent africain et ailleurs ont considérablement amélioré leur gestion macroéconomique.

Le Consensus de Monterrey met l'accent sur le commerce en tant que moteur de la croissance et du développement économiques, et appelle à sa libéralisation. À cet égard, l'initiative d'aide au commerce est donc très importante et mérite un financement adéquat et prévisible afin d'aider les pays en développement tels que le Botswana à surmonter notamment les problèmes d'ajustement résultant de la perte de préférences commerciales.

Le Botswana admet tout à fait qu'il appartient d'abord à chaque pays d'assurer son propre développement et qu'une gestion financière prudente, des politiques macroéconomiques saines et la stabilité politique sont des composantes essentielles à ce développement. À cet égard, la vision à long terme du Botswana – Assurer la prospérité pour tous d'ici à 2016 – témoigne de notre volonté de relever les défis auxquels se heurte notre pays pour réaliser les OMD. Ce faisant, nous reconnaissons l'importance fondamentale de l'appui et de la coopération internationaux.

Au fil des ans, le Botswana a réalisé des progrès considérables sur la voie de son développement national avec l'aide généreuse de nombreux pays dont certains sont représentés ici. Cela a permis au Botswana d'être inscrit dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire. Cependant, en tant que pays en

développement, nous continuons de nous heurter à de grands défis, notamment la diversification économique durable, la création d'emplois, la lutte contre le VIH/sida, le développement rural, le développement du secteur privé et les conditions climatiques défavorables. Ces défis ne sont pas insurmontables, mais ils exigeront de notre part un souci constant de stabilité macroéconomique, de gestion financière prudente et de bonne gouvernance.

Au moment de notre indépendance, nous figurions parmi les 25 pays les plus pauvres du monde, mais nous faisons maintenant partie des pays à revenu intermédiaire avec un revenu par habitant de près de 6 000 dollars en 2007. Même si notre économie a cru rapidement à un taux annuel de 9 % de croissance pendant les 40 dernières années, cette croissance s'est récemment ralentie et doit être améliorée. Il convient également de noter que le taux de pauvreté est passé de 59 % en 1985-1986, à 47 % en 1994-1995 puis à 30 % en 2002-2003.

Nous sommes convaincus que si nous bénéficions de l'assistance et de la collaboration internationales nécessaires à l'appui des diverses interventions publiques et de certains grands projets de développement, nous n'enregistrerons pas de recul dans les progrès obtenus ces dernières décennies et nous consoliderons nos acquis, établissant dans le même temps des bases solides pour le développement durable de notre pays. Nous pensons que l'inscription d'un pays dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire ne devrait pas automatiquement et immédiatement l'empêcher d'avoir accès à un financement assorti de conditions favorables avant qu'il n'ait pu consolider ses progrès en matière de développement. Ces pays devraient pouvoir procéder à une transition progressive en bénéficiant d'une gamme de financements adaptés à leurs besoins.

En tant que pays à revenu intermédiaire, nous avons eu la malchance d'être abandonnés par la communauté des donateurs lors de cette phase cruciale de transformation. La politique consistant à couper immédiatement les financements assortis de conditions favorables aux pays à revenu intermédiaire n'est de toute évidence dans l'intérêt de personne et doit être examinée sans délai, notamment pour tenir compte des obligations croissantes de ces pays en matière sociale, telles que le financement de la lutte contre le VIH/sida, et de leur besoin de combler les lacunes qui subsistent en matière de développement des infrastructures.

À cet égard, nous nous félicitons de la tenue des première et deuxième Conférences intergouvernementales sur les pays à revenu intermédiaire qui ont eu lieu à Madrid en mars 2007 et en El Salvador en octobre 2007. Leur objectif visait à débattre des difficultés auxquels se heurtent les pays à revenu intermédiaire et des réponses que le système de développement international doit apporter. Comme le savent les participants, en El Salvador, on s'est notamment accordé à reconnaître qu'il convenait de renforcer l'appui apporté aux pays à revenu intermédiaire et de mettre au point de nouveaux mécanismes de coopération novateurs pour soutenir leurs efforts.

Deuxièmement, il a été convenu que le système de coopération international devait fournir un appui aux pays à revenu intermédiaire dans leurs efforts de développement afin de consolider leurs acquis à mesure qu'ils avancent sur la voie du progrès et d'éviter la régression et ce, en raison non seulement de l'importance des pays figurant dans cette catégorie, mais aussi des effets positifs que leur développement peut avoir sur le système international dans son ensemble. Troisièmement, on s'est accordé à reconnaître que, du fait de la diversité des conditions et des besoins dans les pays en développement, il convient de considérer des critères autres que le revenu par habitant, pour répartir de manière plus appropriée et plus ciblée les ressources de la coopération internationale dans une perspective d'alignement et d'harmonisation.

Ces questions sont cruciales pour le développement des pays à revenu intermédiaire. Il est donc important que la conférence d'examen de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey reconnaisse les difficultés particulières des pays à revenu intermédiaire et prenne les mesures nécessaires pour y remédier. L'ONU devrait jouer un rôle de chef de file pour que cette catégorie de pays ne soit pas laissée de côté dans le programme des Nations Unies en matière de développement. Nous espérons que ce Dialogue de haut niveau contribuera concrètement aux préparatifs de cette conférence d'examen à Doha. Notre expérience nous conforte dans ce sens.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Davoud Danesh-Jafari, Ministre des finances de la République islamique d'Iran.

**M. Danesh-Jafari** (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier la

présidence d'avoir convoqué ce Dialogue de haut niveau sur le financement du développement.

Nous sommes sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. Pour les réaliser, il reste cependant encore beaucoup à faire, aux niveaux des gouvernements nationaux et de la communauté internationale, dans le domaine du financement du développement.

Les pays en développement ont un besoin incontestable et pressant d'un environnement mondial leur permettant de parvenir aux objectifs de développement fixés. Je saisis cette occasion pour signaler quelques paramètres qui touchent les activités de développement. L'aide publique au développement est considérée comme l'une des principales composantes des objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. Les pays développés qui ne l'ont pas encore fait doivent consacrer 0,7 % de leur revenu national brut (RNB) à l'APD, conformément à leurs engagements anciens qui ont été réaffirmés à Monterrey. Il est préoccupant qu'en dépit de ces engagements, l'APD ait diminué entre 2005 et 2006 et semble devoir encore baisser légèrement en 2007, parallèlement à l'allègement de la dette.

On reconnaît généralement que le commerce est un moteur de développement. La lenteur des progrès réalisés dans les négociations commerciales multilatérales et l'absence d'accords multilatéraux adéquats, comme c'est actuellement le cas, n'aideront pas la communauté internationale à relancer la croissance économique et à éradiquer la pauvreté dans le monde. Dans ces circonstances, le renforcement de la coopération bilatérale et régionale, notamment entre les pays en développement, constitue une solution viable et réaliste.

Selon le rapport du Secrétaire général sur le financement du développement (A/62/217), malgré le manque d'infrastructures physiques et les goulets d'étranglement en matière de facilitation des échanges commerciaux, le niveau de ces derniers entre les pays en développement est passé de 577 milliards de dollars en 1995 à 1 700 milliards de dollars en 2005. Cela représente un triplement qui est de bon augure pour le développement. Il est évident que la coopération et les échanges régionaux entre les pays en développement ne doivent pas être considérés comme une fin en soi, mais simplement une façon d'accélérer la croissance. La coopération Nord-Sud et la coopération triangulaire

restent cruciales pour renforcer l'économie mondiale et les activités de développement. Tous les États, et en particulier ceux qui sont développés, doivent faire tout leur possible pour poursuivre et finalement mener à bien les négociations en cours sur le commerce international.

Les institutions financières internationales n'ont pas encore réussi à mettre en œuvre des plans et des décisions efficaces pour aider les pays en développement à régler leurs problèmes économiques et financiers, de façon à atteindre leurs objectifs de développement. En outre, la politisation de ces institutions se fait au détriment de leur crédibilité, porte préjudice aux programmes et aux activités de développement des pays en développement et contrevient aux statuts de ces institutions.

Ma délégation estime nécessaire de fournir une assistance financière et technique adéquate aux pays bénéficiaires, en tenant compte de leurs structures économiques et sociales ainsi que des processus de décision des institutions financières internationales. Nous sommes donc clairement en faveur de réformes structurelles adaptées en ce qui concerne les travaux des institutions de Bretton Woods. Entre autres choses, il est impératif de renforcer la participation des pays en développement et d'augmenter le nombre de voix qui leur sont attribuées dans les processus de décision et d'établissement de normes, afin de créer un climat mondial propice à une croissance économique soutenue et au développement durable.

Mon gouvernement se félicite des diverses propositions et initiatives qui visent, à tous les niveaux, à trouver des sources innovantes pour le financement du développement, nouveaux moyens d'atteindre les objectifs de développement. Toutefois, nous estimons que ces propositions et initiatives ne doivent pas, directement ou indirectement, nuire aux intérêts des pays en développement ni faire obstacle au développement de ces pays.

Un financement stable et adapté, au niveau tant national qu'international, reste une condition préalable au développement dans les pays en développement. Ainsi, la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, qui doit se tenir en 2008 à Doha, devrait étudier les moyens, y compris la création d'un mécanisme efficace, d'accélérer et d'assurer la mise en œuvre dans les temps des engagements pris à Monterrey, en particulier l'objectif, pour les pays développés, de consacrer 0,7 % de leur PNB à l'APD.

La République islamique d'Iran offre, de manière bénévole, une assistance financière et technique considérable à d'autres pays en développement, par des voies bilatérales ainsi qu'à travers des fonds et programmes internationaux. Mon pays est un membre actif du Fonds pour le développement de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Le Fonds, depuis sa création en 1976, a alloué plus de 9 milliards de dollars aux activités de développement durable des pays en développement à faible revenu.

De plus, à la trente-deuxième assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs de la Banque islamique de développement, qui s'est tenue à Dakar les 29 et 30 mai 2007, la délégation iranienne s'est engagée à verser 100 millions de dollars au Fonds pour la réduction de la pauvreté récemment créé en faveur des pays en développement.

*La séance est levée à 13 h 10.*